

PRÊTRES ET LAÏCS

DOSSIER

La famille ouvrière

MARS 1971 — VOL. XXI

3

PRÊTRES ET LAICS

REVUE D'APOSTOLAT LAÏC ET DE PASTORALE POPULAIRE

Sous la direction des aumôniers nationaux de l'Action Catholique Ouvrière

Jacques Lemay, o.m.i., directeur

P.-E. Pelletier, o.m.i., Laurent Denis, o.m.i., Roger Poirier, o.m.i.,

Raymond Roy, Hubert Coutu, aumôniers nationaux de la J O C

Secrétaire à la rédaction: Paul-Emile Charland, o.m.i.

Abonnement: \$5.00 pour un an; \$9.00 pour deux ans; \$0.60 le numéro

Adresse: 1201, rue Visitation, Montréal 133, Qué. Canada

Téléphone: (514) 524-1188

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement n° 0220.

"Frais de port garantis si non-livrable".

Imprimerie Notre-Dame (O.M.I.), Richelieu, Qué.

EDITORIAL

La famille ouvrière

Paul-Emile Charland, o.m.i. 130

DOSSIER

La famille ouvrière dans la société

Philippe Garigue 133

La nouvelle loi d'aide sociale: réflexions sur le bill 26

Fernande Benoit, t.s. 145

Le conseiller conjugal, un artiste de la communication

Jean-Jacques Campeau, o.m.i. 154

Profil d'une pastorale familiale renouvelée

Louise Bouvrette, J.-P. Cloutier 163

Réalisations familiales du diocèse de Québec

Jean-Louis Fortier, ptr 169

EXPÉRIENCES PASTORALES

Comment vit un groupe de S.O.F.

Yves Lajoie, ptr 173

Pastorale des milieux populaires

Les stagiaires du C.P.M.O 179

Le Centre de pastorale en milieu ouvrier

Claude Lefebvre, f.c. 184

Un an de travail en usine

André Pellerin, ptr 186

L'Institut de pastorale familiale

Université St-Paul, Ottawa 144

La famille ouvrière

Chaque année nous réunissons un dossier sur la famille, car nous croyons que c'est là que se joue le sort des hommes. Nous nous sommes arrêtés, cette année, sur la famille ouvrière, celle qui forme la base de notre société et qui, pour cette raison même, a le plus besoin de l'appui de la société. Nous connaissons déjà la thèse de Philippe Garigue sur la politique familiale. Il la reprend à notre intention, soulignant que les problèmes de la famille ne lui viennent pas de sa forme interne mais qu'ils lui viennent de l'extérieur, de la situation économique et culturelle que lui fait la société. De cette double difficulté, c'est encore la famille ouvrière qui est le plus touchée.

La situation économique de la famille ouvrière, on a tenté de l'améliorer par le bill 26, ou la loi-cadre d'aide sociale. C'est un effort qu'il faut reconnaître, mais cette nouvelle législation apporte-t-elle vraiment la solution désirée? Fernande Benoît, une travailleuse sociale, analyse ici la loi-cadre et trouve que malgré les améliorations réelles, elle est encore inadaptée à la situation des petit salariés et manque de dynamisme et d'envergure.

Le second problème auquel est affrontée particulièrement la famille ouvrière est la situation culturelle qui évolue rapidement et la préparation insuffisante des couples. L'Institut de pastorale familiale de l'Université St-Paul s'est penché spécialement sur ce problème cette année, et une des conclusions que nous présente Jean-Jacques Campeau est l'urgence de constituer chez-nous des centres de counselling familial à la portée de tous. Ainsi, beaucoup de problèmes familiaux, s'ils étaient pris à temps, éviteraient de dégénérer en conflits insolubles.

La pastorale familiale, fort heureusement, occupe de plus en plus l'attention de prêtres et de laïcs. Deux diocèses nous ont fait parvenir

le bilan de leurs activités. A St-Jérôme, on a pris comme un deuxième souffle, une pastorale familiale renouvelée. Les anciens mouvements familiaux ne paraissant plus adaptés aux familles ouvrières, c'est autour de problèmes précis et de situations concrètes qu'elles préfèrent se regrouper. A Québec, la création d'un Office de Pastorale Familiale veut animer différents mouvements et services à la famille.

Un de ces services vient de fêter son 25^e anniversaire: le Service d'Orientation des Foyers. Fondé par l'action catholique ouvrière, le S.O.F., par sa pédagogie et son esprit, est fait à la mesure du couple ouvrier qui aspire à la participation. Yves Lajoie, aumônier national, nous livre la vie d'une équipe qui, depuis près de 10 ans, continue de se développer. Le S.O.F. a ainsi révélé à eux-mêmes des milliers de couples, devenus par la suite des parents heureux et des militants actifs. Plusieurs couples animateurs nous ont révélé, cependant, que leur plus grande peine était la difficulté de trouver des prêtres qui partageraient leur préoccupation pour le salut de la famille. L'Institut de Pastorale Familiale de l'Université St-Paul offrira cette année, en plus de son programme complet, une session d'été de 10 jours pour prêtres et laïcs désireux de réfléchir sur la situation actuelle de la famille au Canada et de rechercher une pastorale qui lui soit adaptée.

La mission ouvrière commence à prendre racines chez nous. Plusieurs efforts sont entrepris qui dénotent un engagement prometteur: le renouveau du Mouvement des Travailleurs Chrétiens, l'expérience prudente mais audacieuse de prêtres-ouvriers, surtout la mise sur pied d'un centre de formation, le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier. Les premiers stagiaires nous livrent leurs réflexions sur le cheminement qu'ils ont accompli jusqu'ici, tandis que le directeur-fondateur, le Père Claude Lefebvre, fait appel à la réflexion et aux suggestions de ceux et celles qui sont déjà engagés dans l'évangélisation du monde ouvrier.

Comme plusieurs lecteurs nous l'ont suggéré, nous voulons susciter la collaboration d'un plus grand nombre à la rédaction de la revue; nous vous soumettons donc le sujet du prochain dossier. Depuis longtemps nous voulons aborder la question fondamentale de la foi et de la culture ouvrière. Foi et culture ouvrière: quels sont les traits caractéristiques de la culture ouvrière québécoise; comment la foi peut-elle s'exprimer à travers cette culture; connaissez-vous des expériences de l'expression de la foi venant du monde ouvrier? Ces questions et celles qui s'y ratta-

chent vous suggèrent-elles quelques réflexions: nous vous invitons à nous les faire parvenir d'ici la fin du mois de mars.

En ce 20^e anniversaire, nous désirons que la revue Prêtre et Laïcs devienne de plus en plus l'affaire de tous ses lecteurs; nous en avons reconnu chez eux le désir à la générosité avec laquelle un très grand nombre d'entre eux ont répondu à l'invitation que nous leur avons faite. Au nom de toute l'équipe nous voudrions les remercier personnellement et les assurer de notre fidélité.

Paul-Emile CHARLAND, o.m.i.

DOSSIERS DÉJÀ PARUS SUR LA FAMILLE

Prêtres et Laïcs, juillet 1967 — Conférence internationale de la Famille

Prêtres et Laïcs, janvier 1968 — Pastorale familiale

Prêtres et Laïcs, mars 1969 — Où va la Famille?

Prêtres et Laïcs, février 1970 — Pour une politique familiale

La famille ouvrière dans la société

Philippe GARIGUE

Je n'ai pas l'intention de vous présenter quelque chose de sensationnel,¹ probablement que j'aurais de la difficulté à le faire, mais d'essayer de vous présenter une thèse qui est le résultat à la fois de ma formation et de mes activités de conseiller des gouvernements, au Québec aussi bien qu'à l'échelle internationale.

La thèse, elle est difficile à énoncer, parce que ce n'est que récemment que j'ai pu moi-même la préciser de façon à ce qu'elle soit assez claire; je vais la présenter par étapes, de manière à en faire valoir tous les aspects avant d'arriver à la conclusion.

I. Remise en question de la famille

Comme vous le savez, à peu près partout dans le monde il y a, non seulement de la part des jeunes, mais de la part aussi du mouvement féminin, une remise en question plus ou moins systématique de la famille; ceci s'ajoute à la remise en question qui a été faite traditionnellement par les mouvements ou les partis politiques dits radicaux, mouvements de gauche, socialistes, communistes, etc. Cette critique est devenue très importante dans la période récente, parce que des personnes extrêmement

¹ Conférence prononcée à l'Institut de Pastorale Familiale, Université St-Paul, Ottawa, en novembre 1970.

bien intentionnées et dont on ne pourrait mettre en doute la bonne foi, ou même l'intelligence ou les connaissances, parlent ouvertement de transformations majeures dans les relations hommes-femmes et parents-enfants.

Ces personnes proposent d'autres types de famille, comme nous allons le voir. Il existe, en effet, tellement d'autres exemples à travers le monde, que l'on ne peut pas les écarter tout simplement et dire que ce sont des marginaux, des gens qui n'ont pas l'intelligence voulue pour vraiment comprendre le problème. Il serait naïf de notre part de le croire.

Il y a un autre fait qui s'ajoute à celui-là lorsqu'on regarde la liste des problèmes sociaux: délinquance, drogue, criminalité, enfants illégitimes, etc, et que l'on étudie le rapport des praticiens, que ce soit psychologues, travailleurs sociaux, etc. qui ont la tâche de les étudier et de réhabiliter les personnes. Dans un nombre de cas de plus en plus imposant, on trouve que la famille est l'un des facteurs les plus importants dans l'origine de ces problèmes.

Si vous mettez ensemble ces deux faits, d'un côté la remise en question de la famille, et de l'autre l'origine de beaucoup de problèmes sociaux, individuels ou collectifs, personne ne peut à ce moment-là être très heureux de la situation familiale d'aujourd'hui. Pour la défendre, il faudrait une foi que je ne possède pas, une foi aveugle que la famille telle qu'elle existe aujourd'hui chez-nous est la seule manière de vivre et qu'il faut la défendre à tout prix. Je ne suis donc pas venu ici défendre la famille d'aujourd'hui, parce que je crois, de fait, qu'elle provoque des problèmes chez les individus et qu'il faut trouver des solutions.

2. Origine des problèmes

Il s'agit de se demander d'où viennent les problèmes, et pas seulement de dire que la famille d'aujourd'hui n'est plus valable comme mode de préparation à la vie; il s'agit de savoir quelles sont les origines des problèmes qui nous causent une montée de la délinquance, de la criminalité, des problèmes sociaux. Est-ce dû à certains types de relations à l'intérieur de la famille d'aujourd'hui, ou est-ce dû à la famille elle-même qui, quoi qu'il arrive, causera toujours des problèmes? Si nous arrivons à cette dernière conclusion, nous avons le droit de dire: "Abo-

lissons la famille"; nous n'aurions pas le droit de défendre une institution qui serait la source première d'une série de phénomènes pathologiques.

Beaucoup de gens sont convaincus que cela est vrai. Ils voudraient que dans l'Eglise on trouve une manière de vivre qui permette d'éloigner les enfants des parents, et les adultes entre eux, lorsque les tensions commencent à entrer en jeu. Pour eux, la famille est peut-être encore un moment nécessaire dans la société pour reproduire les générations; mais étant donné qu'il y a trop de population dans le monde, si on pouvait arrêter le taux de natalité à ce que les américains appellent "*Population growth Zero*", la notion de deux adultes qui seraient ensemble pour avoir un enfant, et de parents qui devraient rester ensemble pour bien élever leurs enfants, serait tout autre que ce qu'elle a été par le passé et qu'elle est maintenant.

Quand vous joignez à cela d'autres aspects, comme le développement de la personnalité libre, le plein épanouissement sexuel, la liberté de l'individu, la transformation de la société dans l'orientation que veut lui donner Marcuse, vous avez une critique extrêmement forte. Si alors vous allez aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suède, en Norvège, au Danemark, vous rencontrez des personnes très intelligentes qui vous disent: il est temps que vous, qui paraissez intelligent, vous reconnaissez les faits et la situation. Tel est le problème.

3. Essais de solution

Quand nous cherchons la vérité sur la famille, le doute commence à entrer en nous au moment où l'on envisage, à titre de solution, d'autres types de familles.

a) *Le Kibboutz*

Il y a la solution du kibboutz où hommes et femmes, travaillant à part, se rencontrent pour les relations personnelles, et où les enfants sont élevés par des personnes spécialisées qui peuvent leur donner les services dont ils ont besoin. Le kibboutz n'est pas nouveau, il existe depuis bientôt 50 ans. C'est là que la discussion commence à devenir intéressante. Si, en effet, on examine la vie dans les kibboutz, on trouve certaine-

ment des situations qui sont, à certains égards, beaucoup plus favorables au développement de l'enfance que celles que l'on trouve dans un grand nombre de familles de chez-nous où la pauvreté, les privations culturelles et autres facteurs que ces gens-là ne pourront jamais donner à leurs enfants ce qu'un kibboutz donne aux jeunes. En même temps, vous retrouvez, entre hommes et femmes, des relations extrêmement satisfaisantes.

b) *La famille tribale*

L'autre solution est le retour à la famille tribale que l'on retrouve en Afrique, en Amérique Latine, en Asie. Elle reflète les modes de vie d'un certain type de société: société agraire, société de chasse, société dite tribale. Ces types de vie familiale se sont développés, non en raison d'un choix délibéré par les individus qui les ont pensés, mais en fonction de la division du travail, des modes de chasse, de la possession du territoire, etc.; ce sont eux qui ont déterminé les structures sociales. Par exemple, la polyandrie de certaines tribus indiennes vient du fait que la terre devait rester dans les mains des femmes, puisque les hommes partaient pour la guerre et n'étaient pas là pour la cultiver; il en est résulté un système matriarcal dans lequel la femme, restant seule avec ses enfants, c'était elle qui avait la responsabilité, et ce n'était pas son mari qui avait autorité sur ses enfants, mais son frère: système complexe permettant à une femme de se marier avec une série de frères de façon à maintenir l'unité de la propriété de la terre.

c) *Les Communes*

Il y a des gens qui, sans aller si loin, disent qu'il y a possibilité de mettre des familles en commun et de faire ce qu'on appelle des "communes". Il en existe en ce moment aux Etats-Unis, en Europe, quelques unes au Canada. Nous avons peu d'informations sur ce qui se passe dans ces communes, mais l'idée est celle-ci: des groupes relativement jeunes, des couples mariés avec ou sans enfants, se mettent ensemble et vivent une vie en commun, non sexuellement, se partageant les tâches, se partageant les responsabilités du revenu, celle d'élever les enfants.

L'exemple le plus fameux est celle qu'on appelle "*Commune 2 de Berlin*". Un livre a été écrit par les membres eux-mêmes, certains qui y ont vécu pendant deux ans. Or le résultat, pas encore concluant mais

assez important pour qu'on puisse l'accepter déjà comme une indication, est que les difficultés de vivre cette vie commune augmentent en fonction du nombre de personnes incluses dans ces groupes. Comme l'indique le rapport de "Commune 2", les conflits développent les problèmes de personnalité, et un certain nombre ont dû subir des traitements psychanalytiques pour essayer de s'en sortir.

4. Valeur de ces essais

Est-ce que c'est le kibboutz, la vie en commun, l'unité de groupe plutôt que l'unité homme-femme et leurs enfants qui serait la base de la solution? Il existe en ce moment aux Etats-Unis plusieurs professeurs d'université qui l'affirment. La famille, à ses origines, n'a pas été le couple, elle a toujours été la famille étendue, avec un nombre important de personnes pouvant remplacer le père ou la mère, au moins dans l'ensemble. Les modalités de vie et de responsabilité faisaient que l'attachement direct entre un homme et une femme n'était pas aussi psychologiquement demandant parce que le concept de l'amour-passion n'existait pas au même degré qu'il existe chez-nous. Par ailleurs, l'identification des jeunes avec les parents, ou d'un parent avec son enfant, n'existait pas au même degré, et les distorsions psychologiques qui existent chez-nous dans la relation amoureuse ou dans la relation parentale ne se présentaient pas.

Il y a une tentation de dire que cela est fantastique et qu'il faut revenir en arrière, qu'il faut redécouvrir la vérité de la vie du groupe et la redistribution des responsabilités multiples entre toutes les personnes de la famille étendue. Pourquoi cette sélection que nous avons développée à un tel point dans la relation conjugale? Pourquoi cette identification nécessaire d'un père ou d'une mère avec son enfant? Pourquoi la nécessité de l'adulte-père pour développer la personnalité de l'enfant? Tout ceci, répondent-ils, sont des distorsions dues à l'incroyable civilisation occidentale. Il y a des modèles de vie commune qui ont déjà démontré leur valeur et nous allons pouvoir vivre des modes de vie beaucoup plus satisfaisants, beaucoup moins tendus, beaucoup plus équilibrés. Il y a des livres écrits sur ce sujet: ils disent que le problème des relations extra-maritales, de l'infidélité, disparaît et est réglé une fois pour toutes.

Or, chaque fois que l'on commence à examiner en détail ce système de mariage de groupe, on voit que ce qui a contribué à développer ces

structures ne venait pas de l'intérieur de la famille mais venait de l'extérieur, du système économique par exemple. Est-ce que nous devons, nous qui sommes arrivés à un niveau de compréhension de ces problèmes, penser que notre solution c'est d'adopter des systèmes économiques, des systèmes religieux, qui nous permettent de vivre de cette manière? Ne semblerait-il pas un peu naïf de croire que l'on puisse copier des systèmes familiaux venant d'autres sociétés?

De plus, on s'aperçoit qu'il y a des failles dans ces systèmes de famille communautaire. Les enfants élevés dans le kibboutz, par exemple, comparés à des enfants de familles de classe moyenne, élevés normalement, souffrent de privations psychologiques partielles: leur adaptation est complète à leur société, mais aussitôt que vous les sortez de ce groupe ils ont une grande difficulté, il leur faut un milieu qui est semblable, celui de l'armée par exemple.

Avant, donc, d'adopter un système, il faut voir que lui aussi comporte des problèmes: nous ne devons pas l'adopter sans discernement. Il faut nuancer, il faut dire en fonction de quelle situation: est-ce valable dans nos sociétés modernes, dans nos concentrations urbaines de un million d'habitants?

Nous voyons donc que les trois exemples cités n'offrent pas les solutions qui pourraient, en toute certitude, apporter une amélioration à la famille monogamique basée sur la notion de couple. Une conclusion s'impose: quelque soit le mode de vie familiale auquel nous pouvons penser, il y aura des problèmes. Je pense que c'est une conclusion que nous devons accepter: il n'y a pas de vie familiale heureuse sans qu'elle ait à affronter des difficultés. Venir à ce genre de conclusion, je ne pense pas que ce soit naïf, parce que cela nous permet de repartir dans une autre direction, cela nous permet de dire que ce n'est pas en tournant le dos à la famille d'aujourd'hui que l'on va solutionner les problèmes de la famille.

5. Les difficultés de la famille

D'où viennent ces problèmes? Nos recherches nous ont suffisamment indiqué que la vaste majorité des difficultés familiales viennent de trois ordres de problèmes: la situation économique, l'incompétence psychologique des individus, le conflit entre la famille et la société.

a) *La situation économique des familles*

Lorsque le niveau des ressources ne permet pas de faire face aux demandes et aux besoins de la famille, alors des problèmes vont se poser. La notion de besoin est une notion minimum, celle de demande vient s'ajouter, mais elle est parfois aussi exigeante. Ainsi, la société de consommation a des demandes autrement plus grandes que d'autres milieux. Le problème est justement que ces familles vivent dans une société de consommation: alors on va voir les difficultés grandir en raison même des mille demandes que les adultes et les enfants vont avoir et auxquelles ils ne peuvent pas répondre.

La première conclusion de toutes les recherches qui ont été faites est qu'un grand nombre de problèmes familiaux sont causés par des difficultés économiques comme le chômage, l'impossibilité de satisfaire les besoins de base ainsi que les besoins culturels. Vous connaissez la différence entre les besoins de base et les besoins dits sociaux, culturels: la privation culturelle est aujourd'hui une donnée inévitable qui a été démontrée amplement, par exemple par la situation des familles noires aux Etats-Unis.

b) *L'incompétence des individus*

Un deuxième ordre de problèmes, c'est l'incompétence des individus dans certains domaines de la vie, incompétence qui vient d'un manque d'information ou d'une personnalité qui n'a pas été préparée aux relations dans lesquelles elle s'engage.

c) *Le conflit entre la famille et la société*

Un troisième ordre de problèmes vient du fait que les individus arrivent à des moments où il y a conflit entre ce qu'ils veulent faire et les normes sociales de leur environnement. Ainsi, un moment très difficile pour les familles c'est le conflit entre la définition de la famille et la définition de la société. L'exemple le plus brillant de ceci est le développement de l'éducation dans une société moderne. La cause principale des conflits entre les générations, ceci a été la grande découverte de nos recherches, ce n'est pas l'attitude des parents, mais ce sont les valeurs qu'enseigne le système d'éducation aux enfants, et le décalage qui se produit entre les enfants assez éduqués et les parents qui ont d'autres valeurs et d'autres points de référence. Ceci peut aller très loin, spé-

cialement lorsque le système d'éducation dévalorise systématiquement les valeurs traditionnelles: à ce moment-là le gouvernement, ou la société, crée un système d'éducation qui détruit systématiquement les relations familiales. Nous en avons tellement d'exemples ici au Québec. On peut montrer des cas où, par exemple, la régionalisation de l'éducation a créé la désintégration familiale dans certaines de nos régions.

Nous voyons donc que si l'on regarde les phénomènes de causalité, l'on peut voir que ce n'est pas la notion de famille monogamique responsable de ses enfants qui est à l'origine même des problèmes familiaux. Quelque soit le mode de vie familiale vous aurez des problèmes. Il y a possibilité d'améliorer le système autrement qu'en tournant le dos à la famille monogamique.

6. La solution aux problèmes de la famille

Je suis président d'une organisation internationale et je rencontre différents types de familles. Lorsqu'on commence à les étudier, on découvre que chaque pays a des problèmes familiaux qui ont les mêmes causes que pour la famille monogamique: problèmes au niveau économique, problèmes d'incompétence pour remplir les rôles, problèmes de conflit entre la définition des normes familiales et des normes de la société. On arrive à la conclusion que, s'il y a des modes de structures de relations familiales qui semblent plus ou moins meilleures que les autres en fonction du mode d'organisation de la société, la plupart des problèmes familiaux ne viennent pas de la structure de la famille. La polygamie, par exemple, solutionne des problèmes mais en crée d'autres. Une chose est évidente, c'est que la vaste majorité des problèmes de relations familiales sont la conséquence de phénomènes extérieurs à ces structures.

Suis-je alors complètement relativiste? Non, mais je pense que, de fait, chaque modalité familiale est adaptée à un type de société différent. Or nous sommes dans la société occidentale, société hautement individualisée et dont tous les concepts religieux, tous les concepts de valeur sociale portent sur l'individu. Il est inévitable qu'un concept autre que ceux qui portent sur l'individu, entrera en conflit avec notre mode de socialisation. Nous retrouvons là la raison pour laquelle le mode de vie monogamique s'est développé en relation avec toute notre conception de la vie sociale. Je ne veux pas établir ici une échelle de valeur entre la

polygamie et la monogamie; je tenais seulement à souligner que chaque fois qu'une société a pris le chemin de l'industrialisation et de l'urbanisation massive, elle est passée du système polygamique au système monogamique.

a) *Non seulement au niveau de l'individu...*

Vous voyez les problèmes que tout ceci me pose. La grande question est: qu'est-ce qu'on fait après avoir découvert cela? Est-ce qu'on va en rester uniquement au niveau des personnes: offrir des cours de préparation au mariage, apprendre comment se comporter dans le couple, donner une certaine compétence dans la relation avec les enfants? Tout ceci est important, tout ceci doit être fait mais est-ce que cela va solutionner ceux des problèmes familiaux qui ne sont pas dus à l'action des individus dans la famille, mais qui viennent de l'extérieur? Les conclusions soulignent avec évidence, par exemple pour les familles noires aux Etats-Unis, ou pour nos propres familles ici au Québec, que nous ne pouvons solutionner les problèmes de la famille simplement en solutionnant ceux de l'individu, si vous le laissez seul à faire face à une situation où c'est la société elle-même qui crée les problèmes.

b) *mais surtout au niveau de la société...*

Pour la vaste majorité des problèmes familiaux, vous laissez la famille impuissante dans cette société. La question qui se pose est alors la suivante: comment arriver à solutionner des problèmes dans un monde qui est essentiellement un monde organisé.

Quand on a voulu introduire l'allocation familiale au Canada, à la fin de la deuxième guerre mondiale, pour imiter ce qui se faisait en Angleterre, il y a des gens qui ont protesté, ils disaient: on va maintenant toucher à l'autorité du père, on va détruire la famille. Il ne faut jamais, disaient-ils, toucher à la famille de l'extérieur, il ne faut jamais enlever ce qui fait l'essentiel de la famille, c'est-à-dire ce mode de relations intimes, personnelles, dans lequel les individus sont entièrement libres de ce qu'ils font dans la famille. Déjà, avec ce dernier mot, vous savez très bien que j'exagère.

Dans le monde d'aujourd'hui, ce genre de vie familiale, non seulement n'a plus de sens, mais produit des problèmes. Si la famille a besoin de vivre sa vie à elle, sa vie affective personnelle, elle ne peut pas faire

face seule aux problèmes que lui imposent, par exemple, l'urbanisation, l'industrialisation, l'éducation, les problèmes de santé et de loisir. Elle n'a plus son jardin, sa cour où les enfants peuvent jouer. Il faut donc organiser autour de la famille toute une série de services de logement, de loisir, de santé, de travail, etc... Non pas qu'il faille remplacer la famille, c'est ce que nous avons découvert, mais de façon à permettre que les tensions qui causent les problèmes soient minimisées.

Ici l'argument va très loin et la notion de politique familiale se développe. *Politique familiale*: non pas une politique sociale visant à aider la famille, mais une politique sociale qui conçoit que la famille est la donnée de base dans le développement de la personnalité des jeunes et dans la satisfaction des besoins des adultes. Tout ce dont l'homme a besoin dans une société moderne, il faut qu'on la lui donne à travers sa famille. Le donner à travers sa famille, c'est fournir justement à la famille les services de santé, d'éducation, etc. qui soient non pas des services en général, mais des services qui permettent à la famille de fonctionner normalement.

Ici, le débat est très vaste. La notion de politique familiale est une notion nouvelle chez-nous; dans d'autres pays elle est plus claire et ils ont plus d'expérience que nous. Le débat se résume à ceci: il ne s'agit pas de donner un effritement de services, chaque Ministère donnant un service à la famille, il s'agit que les services soient coordonnés de façon à ce que la famille puisse en bénéficier, car c'est elle qui donne finalement ce dont l'individu à besoin, et non pas le Ministère.

c) avec la participation des familles.

La question qui se pose immédiatement est: quelles seront les priorités, qui aura à définir les besoins des familles, de quelle manière on va organiser les services. Car c'est là où se pose finalement l'autre grande question: si vous faites tout ceci vous mettez inévitablement la famille en dépendance du Ministère. Ce sera encore pire que maintenant. La mère dira: je ne suis pas responsable parce qu'on ne m'a pas donné ce qu'il faut. Où sera le sens des responsabilités des époux et des parents si ce sont les ministères qui ont toutes les responsabilités?

C'est là qu'il faut être très attentif à ne pas créer une situation de dépendance. La situation de dépendance détruit le sentiment de responsabilité: pour que quelqu'un se sente responsable de ses actions, il doit être capable de prendre ses propres décisions. Comment, alors, amener

les parents à garder le sentiment de leurs responsabilités dans une société où il faut donner certains services à la famille?

Je crois, et ceci est la thèse que j'avance parce qu'elle a été réalisée dans d'autres pays, que c'est *la participation politique* des familles aux décisions qui les concernent qui amènera cette solution. La notion de participation telle qu'elle se développe aujourd'hui est la notion-clé pour amener certains groupes au sentiment de leur responsabilité dans la société. Ce même principe s'applique à toute personne, à tout groupe: si vous voulez développer des groupes responsables il faut qu'ils participent aux décisions. Si vous voulez développer des parents responsables, ils doivent être amenés à participer aux décisions concernant la santé, l'éducation, les loisirs, etc.

Comment, dans la société moderne, développer une politique familiale qui offre aux familles des services pour qu'elles puissent fonctionner normalement et donner aux individus ce dont ils ont besoin; et comment faire participer les familles aux décisions concernant ces services: tel est le problème d'aujourd'hui, non seulement au Canada, mais dans tous les pays du monde.

Je conclurai donc avec ceci: ce n'est pas en tournant le dos à la famille d'aujourd'hui, mais en essayant de localiser la cause réelle des problèmes familiaux qu'on pourra les solutionner. Une fois qu'on les aura localisés, essayer de trouver des solutions, mais des solutions qui évitent de mettre les familles, c'est-à-dire les parents et les enfants, dans une situation de dépendance vis-à-vis la société dans sa totalité, vis-à-vis le gouvernement. Or selon moi, la seule solution c'est que les parents en tant que citoyens d'un pays, et aussi en tant que parents qui craignent pour l'avenir de ce pays, participent à la mise en place d'une politique familiale.

PROGRAMME EN PASTORALE FAMILIALE

10 JOURS

Session de réflexion théologique et pastorale
"UNE PASTORALE POUR LA FAMILLE"
du 21 JUIN au 2 JUILLET 1971

- Réflexion sur la situation actuelle de la FAMILLE au CANADA
- Recherche d'une PASTORALE pour notre temps.

UNE ANNÉE

PROGRAMME D'UNE ANNÉE EN PASTORALE FAMILIALE

Pour les prêtres, les laïques
les religieux et les religieuses

- qui veulent se préparer au rôle de conseillers ou d'animateurs auprès des couples et des familles
- qui désirent exercer une responsabilité dans des organismes au service de la famille.

Sociologie — Théologie — Psychologie
anthropologie • droit familial • animation
counseling • recherche • etc.

Programme conduisant au grade de
Maîtrise en Pastorale, secteur de la famille

À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

Pour renseignements, écrire à:



Secrétariat
Institut de Pastorale
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa, Ont.
K1S 1C4

La nouvelle loi d'aide sociale

Fernande BENOÎT,
travailleuse sociale

Situation des familles à faible revenu

Problèmes multiples, liés les uns aux autres.

Le Bill 26 a été conçu pour venir en aide à cette catégorie de la population québécoise définie comme étant économiquement faible ce qui comprend les sans-travail et les gagne-petit. Les problèmes de ce groupe sont multiples. Ce sont principalement des problèmes de travail, de logement, de santé et un faible degré de scolarité. Tous ces problèmes sont intimement liés les uns aux autres. Un travail mal rémunéré ou l'absence de travail se traduit sous forme de logements insalubres et d'une nourriture inadéquate. Ces facteurs ont sur la santé des répercussions néfastes et l'on sait, d'après une enquête récente, combien la santé de la population du Québec laisse à désirer.

La pauvreté est une source de frustrations constantes et d'humiliation.

Sans compter des problèmes d'ordre psychologique qui se traduisent par un sentiment d'humiliation et une profonde dévalorisation de la personnalité, surtout en ce qui a trait aux hommes à qui incombe la tâche de gagner le pain quotidien. Il n'y a plus de mérite à être pauvre dans une société industrialisée comme la nôtre. Au contraire, la pauvreté est une source de frustrations constantes lorsque tant de biens de consommation sont offerts ostensiblement à tout un chacun, pauvre comme

riche. Et les mal nantis n'échappent pas plus que les bien nantis à la sollicitation.

Problèmes qui minimisent les chances de réhabilitation: la scolarité et l'endettement.

Ceci touche à deux problèmes qui ont pour une famille à faible revenu de graves conséquences, la scolarité et l'endettement, et qui minimisent singulièrement les chances de réhabilitation et d'avancement de ses membres. La scolarité dans notre société est affaire de planification à long terme. La planification dans une famille à faible revenu est à très court terme: comment payer le loyer, les comptes d'électricité et de gaz, où trouver l'argent pour habiller les enfants pour l'école. Elle se fait au jour le jour et les échéances pèsent lourdement à la fin de chaque mois. Et les dépenses augmentent d'année en année sans que les revenus augmentent pour autant. Dans une société telle que la nôtre ces dépenses ont trait à des nécessités.

Les tensions économiques aggravent les tensions psychologiques.

Ici entre en jeu le crédit: crédit pour l'ameublements, pour les vêtements, crédit chez l'épicier du coin, sans compter les comptes médicaux, et, lorsque les dettes se sont accumulées, il reste le recours à des maisons de finances. L'endettement ne touche pas que cette catégorie de notre population, mis il la touche de façon plus tragique. En effet, les chances de s'en sortir sont, pour une famille pauvre, bien faibles; ces familles sont perpétuellement essoufflées. Les enfants quittent l'école le plus tôt possible pour travailler et alléger le fardeau familial. De plus, l'atmosphère à la maison n'est guère propice aux études, car les tensions économiques compliquent et aggravent les tensions d'ordre psychologique qu'on peut trouver dans une famille.

Le bill 26 peut-il remédier à ces problèmes?

C'était un bref tableau des conditions de vie d'une famille à faible revenu. Le Bill 26 peut-il remédier de quelque façon aux problèmes avec lesquels ces familles sont aux prises? Si l'on cherche à analyser la nouvelle loi de l'aide sociale, il y a deux facteurs à considérer: le but qu'on se propose et les moyens mis en œuvre pour l'atteindre.

Analyse de la nouvelle loi-cadre

Son appellation est trompeuse.

Le premier point à signaler est l'appellation même de la loi. On a remplacé le mot assistance par le mot aide. Ceci laisserait supposer qu'on a envisagé une conception beaucoup plus large des besoins sociaux et une politique de bien-être qui permettrait de combler ces besoins. Or, en étudiant le texte de la loi, on se rend compte qu'elle n'est rien d'autre qu'une loi d'assistance financière. L'article 6 de la loi se lit comme suit:

L'aide sociale comble les besoins ordinaires et spéciaux d'une famille ou personne seule *privée de moyens de subsistance*.

(souligné par l'auteur)

Elle est axée sur le travail et le revenu qu'il apporte.

On constate donc que la loi est axée sur le travail et le revenu qu'il dispense. Les articles 8 et 9 qui se rapportent aux personnes ou aux familles non privées de moyens de subsistance ont été conçus dans le même sens. Ils permettent de combler les besoins spéciaux et ordinaires de ces personnes ou familles advenant le cas où elles courraient le risque d'être privées de moyens de subsistance. En définitive, l'aide sera accordée aux détenteurs d'un emploi s'il y a danger pour la santé ou risque de dénuement total, tel que spécifié dans ces articles. Elle n'a pas de ce fait un caractère obligatoire.

La réadaptation qu'elle vise est en fonction du travail.

Enfin, lorsqu'il est question dans la loi de réadaptation, on sous-entend toujours la réadaptation au monde du travail. L'article 10 en fait foi:

Une famille ou personne seule à qui l'aide sociale a été accordée en vertu de l'article 6 peut continuer à recevoir cette aide après qu'elle a *retrouvé ses moyens de subsistance*, si cette aide est nécessaire pour assurer la réadaptation complète et permanente du chef de cette famille ou de cette personne seule suivant le cas.

(souligné par l'auteur)

L'assistance financière prévue.

En quoi consiste cette assistance financière? Autrement dit, quel revenu annuel assure-t-elle? Si on prend une famille-type de deux adultes et de deux enfants, âgés de 10 à 15 ans (l'assistance varie selon l'âge des enfants), on obtient le tableau suivant:

Assistance allouée	\$2,676.00
Allocations familiales	<u>235.33</u>
Revenu annuel	\$2,911.33

A noter que l'assistance est fixe en ce qui a trait à la nourriture et aux vêtements, mais peut varier quand aux frais de logement. Notre famille-type pourrait donc recevoir un maximum de \$3,450. environ, mais pourrait également recevoir moins de \$2,911.33. Il y a cinq ou six ans, une famille de quatre personnes ayant un revenu de moins de \$3,000 était classée parmi les familles pauvres.

Ceux qui sont éligibles à l'assistance.

Considérons maintenant une famille de quatre personnes, mais dont le chef de famille travaille. A partir de quel revenu cesse-t-elle d'être éligible à une allocation pour ses besoins ordinaires?

(dans tous ces cas, nous considérons le revenu net)

Revenu hebdomadaire	\$ 50.00	\$ 60.00	\$ 65.00	\$ 70.00
Revenu annuel du travail	2600.00	3120.00	3380.00	3640.00
Allocations familiales	<u>235.33</u>	<u>235.33</u>	<u>235.33</u>	<u>235.33</u>
Revenu annuel	\$2835.33	\$3355.33	\$3615.33	\$3875.33
Assistance allouée	<u>988.08</u>	<u>468.00</u>	<u>208.08</u>	
Nouveau revenu annuel	\$3823.41	\$3823.33	\$3823.41	

L'allocation pour les besoins spéciaux.

Nous constatons que le revenu annuel d'une famille-type dont le chef de famille travaille a été fixé à \$3,823 environ. Avec un revenu de \$70.00 par semaine, une famille n'est plus éligible à une allocation pour ses besoins ordinaires. Elle pourrait être éligible à une allocation pour ses besoins spéciaux en autant que leur coût dépasse \$52.00 (par année). Avec un revenu de \$80.00 par semaine, il y a peu de chances qu'une famille obtienne de l'aide pour ses besoins spéciaux. L'excédent de ses revenus par rapport à ses besoins ordinaires étant de \$572. (par année) et la couverture allouée pour les besoins spéciaux étant limitée. A noter que dans tous ces cas, le coût des besoins ordinaires est celui fixé dans les Règlements se rapportant au Bill 26.

Les autres points importants de la loi sont la catégorisation des besoins, le recours possible aux sanctions et le droit d'appel.

Les besoins sont divisés en besoins ordinaires, comprenant la nourriture, le logement et les besoins personnels et domestiques, et en besoins spéciaux ayant trait principalement à la santé, tels que médicaments, lunettes, etc., et au retour au travail, coût de transport pour la recherche d'un emploi, coût d'un cours de formation, etc.

Le droit d'appel et les sanctions.

L'appel est un mécanisme qui a été créé pour sauvegarder les droits des citoyens. Advenant le cas où une personne se croit lésée dans ses droits, elle peut avoir recours à la "commission d'appel de l'aide sociale" formée de six membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Par contre, dans certains cas, l'aide sociale peut être refusée, discontinuée, suspendue ou réduite: par exemple, si une personne n'accepte pas ou ne se conforme pas à un plan de relèvement, refuse ou abandonne un emploi, refuse ou néglige d'exercer ses droits ou recours (articles 9 et 12).

Les lacunes de la nouvelle législation

Telle que conçue la loi de l'aide sociale ne colle pas à la réalité de notre époque, elle comporte d'importantes lacunes, elle risque de léser le citoyen dans ses droits fondamentaux, enfin elle manque d'envergure.

Elle est basée sur l'hypothèse du retour au travail, alors que le chômage ne cesse de grandir avec l'industrialisation.

Elle est basée principalement sur l'hypothèse du retour au travail de la grande majorité des sans-emploi? A l'époque de l'automatisation, est-ce bien réaliste? Nous savons qu'une grande partie de la main-d'œuvre est déjà déclassée et qu'elle le sera davantage dans un avenir peut-être pas tellement éloigné. Le chômage a même commencé à atteindre les couches professionnelles de la population. Jusqu'à quel point peut-on espérer remettre sur le marché du travail un homme de 45 ans dont la santé est atteinte, lorsqu'on sait qu'à cet âge les chances de trouver un emploi vont en décroissant même pour un bien portant? Or, dans cette catégorie de la population que la loi vise, un homme de 40 ans en mauvaise santé est malheureusement loin d'être une exception.

Le faible degré de scolarité ne permet plus de répondre aux exigences du travail.

Qu'on considère maintenant le faible degré de scolarité de cette population. Beaucoup n'ont qu'un diplôme d'études primaires, quand ce n'est pas trois ou quatre années de scolarité. Jusqu'à quel point espère-t-on éduquer cette population pour qu'elle puisse répondre aux qualifications exigées à l'heure présente sans tenir compte de celles qui seront exigées demain? D'autant que, passé un certain âge, les capacités pour apprendre diminuent quand il n'y a pas eu un entraînement continu dans l'enfance et la jeunesse.

La démarcation entre les sans-travail et ceux qui détiennent un emploi n'existe pas dans les faits.

Enfin, la loi établit une démarcation entre les sans-travail et ceux qui détiennent un emploi. Cette démarcation n'existe pas dans les faits. Celui qui travaille aujourd'hui sera peut-être en chômage demain et vice versa. Ils ont les uns et les autres les mêmes problèmes et les mêmes qualifications, ou la même absence de qualifications. Ils appartiennent en général à une main-d'œuvre non spécialisée.

Ceux qui ont peu d'espoir de retourner au travail sont condamnés à perpétuer une génération de défavorisés.

Ceux qui ont peu d'espoir de retourner au travail soit à cause d'une incapacité physique ou mentale, soit à cause de leur situation, c'est le cas des mères chef de famille, ont la perspective de vivre avec ce qu'on peut considérer dans notre contexte comme un revenu de famine. Le petit salarié, lui, pourra atteindre un revenu de \$3,875 (famille-type). Ces gens sont donc contraints de vivre dans la pauvreté. Et ils ont pour la plupart charge d'enfants. L'on sait qu'une génération de défavorisés produit une autre génération de défavorisés. A l'heure actuelle, le taux de scolarité chez les jeunes dans ces milieux est bas — la plupart n'ont pas complété leurs études secondaires — et le taux d'absentéisme scolaire est élevé. En établissant ses barèmes, dont les taux sont les plus bas au Canada, Terre-Neuve compris, le gouvernement s'est préparé le plus sûrement du monde toute une autre génération qui sera demain à sa charge.

Aucun mécanisme n'a été prévu pour permettre la réhabilitation.

La loi de l'aide sociale a été conçue en fonction du retour au travail. Cependant, aucun mécanisme n'a été prévu dans la loi pour permettre et favoriser la réhabilitation. On compte sans doute sur les services existant déjà qui sont nettement insuffisants, quand ils ne sont pas inadéquats. Il faudrait repenser l'éducation des adultes, surtout en milieu défavorisé, et l'orienter différemment. Est-ce bien nécessaire et bien réaliste d'apprendre à des hommes faits les règles de la grammaire?

Les structures administratives de l'assistance sociale sont encore inhumaine et ont souvent une attitude punitive.

De plus, il faudrait transformer profondément les structures administratives existantes. Les bureaux de bien-être, du moins à Montréal, favorisent beaucoup plus la "déshabilitation" que la réhabilitation. Les officiers de bien-être ont trop souvent une attitude punitive. Celui qui fait une demande ignore le plus souvent le nom de l'officier de bien-être et, d'une fois à l'autre, il change d'officier. Il doit venir au moins deux fois avant d'être entendu, quand ce n'est pas plus. La première fois, on lui donne un numéro et on fixe le jour de son entrevue. Ce qui ne l'empêche pas ce jour-là d'attendre pendant des heures. Très souvent, il ne reçoit que des

rebuffades et il est lésé dans ses droits, qu'il ignore la plupart du temps. Ne pourrait-on pas donner des rendez-vous par téléphone comme cela se pratique dans d'autres services? On pourrait également mettre sur pied des services d'urgence pour les cas qui ne peuvent attendre. On pourrait aussi former une équipe de conseillers qui renseignerait les gens sur leurs droits et sur les recours dont ils disposent. Il serait préférable que cette équipe ne soit pas reliée aux bureaux de bien-être.

Les comités de citoyens devraient être représentés à la "Commission d'appel".

On trouve malheureusement dans l'esprit de la loi une attitude punitive. Le ministre se réserve le droit d'appliquer des sanctions si quelqu'un ne se conforme pas au plan qui lui est proposé. Ce droit de sanction comporte un grave risque d'atteinte au droit de chacun à s'auto-déterminer. De plus, de telles sanctions ne favorisent en rien la réhabilitation. Par exemple, on a très souvent forcé des épouses abandonnées à lever un mandat contre leur mari, ce qui diminue toujours beaucoup par la suite les chances de réconciliation et d'entente. Bien sûr, on a institué un mécanisme d'appel, mais tous les membres de la commission d'appel nommés par le gouvernement. Les comités de citoyens devraient être représentés à cette commission.

La nouvelle loi risque de créer beaucoup de mécontentement et de désenchantement.

En réalité, la loi de l'aide sociale ne modifie à peu près pas les conditions de vie des assistés sociaux et apporte aux petits salariés une aide très restreinte. Elle risque surtout de créer beaucoup de mécontentement et de désenchantement. On remarque que le gouvernement a tenu avant tout à ne pas augmenter ses dépenses. Les besoins spéciaux énumérés dans les Règlements étaient presque tous couverts auparavant. D'ailleurs, la catégorisation des besoins introduite dans la loi est plutôt artificielle et ne tient pas compte de tous les besoins, comme les besoins de participation ou les besoins de loisir, par exemple. Il y aurait dans ce domaine beaucoup de services à créer au niveau des parents et des enfants. Pourquoi n'y aurait-il pas de classes de neige pour les enfants défavorisés? Sans oublier des services de garderies dont le manque se fait cruel-

lement sentir. Il faudrait aussi mettre sur pied des services d'information, budgétaire, légale, etc., qui soient à la portée des gens.

Conclusion

Cette loi a été conçue dans un esprit plus négatif que positif: elle manque de dynamisme et d'envergure.

Cette analyse démontre que la loi de l'aide sociale, sous sa forme actuelle, n'apporte aucune solution dynamique aux problèmes des classes défavorisées. Même à supposer que le plein emploi soit rétabli, leurs problèmes de logement, de scolarité et d'endettement ne seront pas résolus pour autant. L'assurance-maladie est un pas en avant, mais elle n'englobe pas tous les aspects de la santé. Il est bien évident que les allocations sociales allouées ne permettront pas aux moins fortunés de se nourrir convenablement. Nous voyons là le danger qu'il peut y avoir à compartimenter les besoins. Cette loi a été conçue dans un esprit plus négatif que positif, un esprit qui n'est pas toujours attentif aux besoins des Québécois du 20^e siècle. Elle rappelle par certains côtés le "New Poor Law" promulgué dans l'Angleterre de 1834. Nous sommes entrés dans l'ère industrielle bien après nos voisins du sud et de l'ouest. Peut-être pourrions-nous maintenant, en politique sociale, sauter quelques étapes...

Le conseiller conjugal, un artiste de la communication

Jean-Jacques CAMPEAU, o.m.i.
Institut de Pastorale Familiale

"Le tragique apparaît seulement quand la femme devient une personne." E. Mounier

La fragilité du mariage.

Oui, 11,030 dossiers de divorce civil à Montréal au cours des deux dernières années! Ce chiffre commence à être familier, du moins à ceux que l'avenir de la famille au Québec préoccupe. "On considère maintenant le mariage comme une institution fragile plutôt qu'un état stable", nous dit-on dans le Rapport de la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada¹.

Pourquoi des conseillers conjugaux

La crise du mariage, liée à l'émancipation de la femme.

Les conséquences de la crise que traversent la famille et le mariage ne sont pas faciles à mesurer. Cette crise, à mon avis, est liée très fortement au phénomène, somme toute assez récent, de l'émancipation de la femme que connaît surtout notre société nord-américaine². Auparavant on ne pouvait vraiment pas parler de couple, puisque pour parler de couple il faut que les deux con-

¹ Rapport sur la situation de la femme au Canada, page 286.

² *Le deuxième sexe*, de Simone de Beauvoir a été écrit en 1949, et *The Feminine Mystique* de Betty Friedan, en 1963.

jointes aient au moins voix au chapitre, sinon toute leur liberté. " Le tragique en effet, écrit Mounier, apparaît seulement quand la femme devient une personne."

Le progrès technique et scientifique a profondément influencé la vie de la femme.

Les rapides changements, les progrès techniques et scientifiques, l'urbanisation, l'industrialisation et les découvertes médicales des 20 ou 30 dernières années ont profondément influencé la façon de vivre des femmes, et partant, de la famille. Qu'on pense par exemple à la batterie de cuisine de nos grand-mères et à celle des jeunes femmes d'aujourd'hui, au travail de la femme mariée³, au contrôle des naissances⁴, à l'avortement⁵. Et que dire de nos 11,030 requêtes en divorce?

Nouvelle chance pour le mariage avec la promotion de la femme.

Ce tableau peut sembler pessimiste. Et bien, qu'on laisse les chiffres de côté et qu'on regarde vivre un peu la famille moyenne, celle que l'on rencontre tous les jours, celle "qui tient encore": on s'apercevra que la remise en question est radicale. Des croyances et des traditions qu'on croyait fortement enracinées sont ébranlées. Le mariage a perdu son caractère sacré et s'est laïcisé, l'autorité paternelle est en perte de vitesse, etc. C'est non seulement la répartition traditionnelle des rôles féminins et masculins qui change, mais aussi la conception même du mariage et de la famille. "Si l'on veut vraiment assurer aux femmes une réelle égalité, les idées au sujet du mariage doivent changer également. Dans le mariage, mari et femme doivent devenir des partenaires, chacun étant libre d'exercer un métier ou une carrière, et les deux se partageant également les responsabilités de la maison et de la famille. Les liens familiaux se resserreraient alors de nouveau parce que ni la femme ni l'homme ne se sentiraient pris au piège dans le mariage, comme cela arrive souvent⁶."

³ En 1968 les femmes constituaient 34.4 pour cent de la population active au Canada, dont la moitié étaient mariées.

⁴ Le nombre moyen d'enfants par famille qui était de 8 au siècle dernier, est passé à 3 en 1961, et cela bien avant l'usage généralisé de la pilule contraceptive.

⁵ Le Dr Serge Mongeau, dans son livre "L'avortement", parle de 10,000 à 25,000 avortements par an, seulement au Québec.

⁶ Un mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme.

La famille s'organise différemment.

Selon plusieurs sociologues, la famille est en train de s'organiser de façon différente et devrait sortir de cette crise plus forte et mieux adaptée à notre société démocratique industrialisée. Les femmes deviennent de plus en plus les égales de leur mari, devant la loi et dans la vie quotidienne. Les hommes exercent moins leur autorité. La double norme, surtout en matière sexuelle, disparaît progressivement. Le foyer se modernise et les services se font plus abondants, d'où la diminution des corvées ménagères. Certaines fonctions familiales se déplacent au profit de l'État, de l'école ou de l'industrie, déplacement qui a donné plus d'indépendance mutuelle aux membres d'une même famille. La famille dans cette société plus ouverte, deviendrait le lieu privilégié de la rencontre des personnes et des liens affectifs. Mais en attendant, le passage à cette nouvelle famille n'est pas fait, il est en train de se faire. Pour réaliser ce passage les jeunes époux ne peuvent plus se référer à l'histoire de leur propre famille. Les transformations se sont faites trop rapidement et trop radicalement pour qu'ils puissent se servir des modèles d'hier. Le fossé entre chaque génération se creuse rapidement et s'agrandit chaque jour avec l'accélération de l'urbanisation.

Plusieurs familles réussissent à se restructurer avec l'aide de conseillers conjugaux.

"Comment s'étonner, écrit le Dr J.-C. Lemaire, du nombre des conflits conjugaux ou de la relative croissance des divorces? N'y a-t-il pas lieu de s'étonner plutôt du très grand nombre de couples qui, tant bien que mal, réussissent à se restructurer, à traverser des crises successives en un temps où l'exigence de bonheur individuel se fait de plus en plus pressante?"

Les services offerts aux couples

A problèmes nouveaux, avons-nous des solutions nouvelles? Qu'offre-t-on aux couples modernes pour

⁷ Cahier Laennec, juin 1967, consacré au conseillers conjugaux.

Les divers services à la famille.

affronter ces nouvelles difficultés? Certes beaucoup d'organismes sociaux, politiques ou d'inspiration religieuse, viennent en aide d'une façon ou d'une autre à la famille et au couple. J'ai déjà parlé par exemple du S.O.F. comme mécanisme de thérapie de groupe⁸. Je n'ai pas l'intention d'énumérer ces organismes ici, j'en oublierai certainement et il est quasi impossible d'en décrire le travail. J'aimerais tout de même parler de quelques initiatives qui se rapprochent davantage du counselling conjugal. Par exemple, le travail formidable accompli par Séréna depuis sa fondation en 1955 auprès de plus de 28,000 couples, surtout au Québec, et qui en aide chaque année environ 4,000 grâce à la collaboration de 300 couples moniteurs bénévoles.

On se réduit trop souvent à la question de la régulation des naissances.

Un service similaire est assuré par le Centre de Consultation Conjugale de Québec, fondé en 1963. Jusqu'à maintenant, 16,000 couples ont eu recours à leur aide. Ces deux organismes sont avant tout des Services de régulation des naissances, donnant de l'information surtout sur la méthode sympto-thermique. Mais comme me le disait M. Raymond Boutin, t.s.p., directeur du Centre de Consultation de Québec, "il est rare qu'on se limite à parler de régulation des naissances; on est vite amené à donner de l'information sur la vie familiale et conjugale, et à faire à proprement parler de l'éducation familiale".

A signaler aussi le Centre de Planning Familial de Montréal du Dr Serge Mongeau, et un Comité Régional de Planification Familiale qui est à s'organiser à Québec dans la ligne du Centre de Planning de Montréal, c'est-à-dire, pour donner une information générale sur la limitation des naissances, sans préférence marquée pour l'une ou l'autre méthode.

Les services plus spécialisés de consultation conjugale.

Pour obtenir des services plus spécialisés, on peut consulter le Centre de Consultation Matrimoniale de Montréal, fondé en 1962, "le premier centre profes-

⁸ Prêtres et Laïcs, février 1970, page 70 et suivantes.

sionnel de langue française œuvrant exclusivement dans le domaine de la vie conjugale", et à Québec, le Service de Thérapie Conjugale⁹.

A ma connaissance, c'est à peu près tout ce que l'on offre au Québec dans le domaine exclusif de la consultation conjugale pour les francophones. On ne peut que souhaiter avec André Guy, "la multiplication dans toutes les régions de la province, de semblables centres"¹⁰.

A qui s'adresse le counselling?

Les services thérapeutiques sont trop peu nombreux et trop dispendieux.

Ce souhait s'avère d'autant plus impérieux si l'on s'arrête à penser au petit nombre de ceux qui peuvent avoir accès à ces services. Pour les services spécialisés en thérapie, encore que très rares, ils sont souvent très dispendieux. Et puis les psychologues et les psychiatres apparaissent encore trop souvent comme de "prestigieux praticiens" qui font un peu peur et qu'on n'ose pas déranger parce qu'on est malheureux en ménage. On aimerait bien exposer sa situation à son médecin, mais il n'a pas le temps d'écouter et donnera probablement une prescription... des pilules. Et il est regrettable que les couples ne puissent avoir recours à une consultation conjugale que par le biais des centres ou clinique de régulation des naissances. Le couple a bien d'autres problèmes que celui-là. D'ailleurs, de l'aveu même des responsables de ces centres, la compétence et l'entraînement de leur personnel va dans le sens de la régulation des naissances et non du counselling proprement dit. On improvise, en amateur; on fait de son mieux!

Trop souvent on se contente de faire du replâtrage.

On peut formuler toutes sortes de souhaits ou de recommandations, comme les 167 recommandations de la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, favorisant par exemple l'avortement

⁹ Pour plus de renseignements, voir Prêtres et Laïcs, janvier 1968, p. 37-45.

¹⁰ Relations, décembre 1970.

sur demande, la stérilisation non thérapeutique, des garderies d'enfants, des allocations familiales, des congés de maternité payés, des pensions aux femmes séparées, la création de tribunaux de la famille, etc. On ne fait alors que du replâtrage, des solutions-cataplasmes à des problèmes dont les causes sont ailleurs. Quand fera-t-on de la prévention? Quand ferons-nous quelque chose pour solidifier le couple et l'aider à prendre ses responsabilités avant qu'il ne se traîne devant un "tribunal de la famille"?

Quand fera-t-on de la prévention?

Oui, qu'est-ce qu'on fait pour le couple moyen, pour "les conjoints présumés normaux, ni riches, ni très pauvres, qui ne s'estiment pas malades, mais seulement en difficultés et qui cherchent avant tout quelqu'un avec qui faire le point et trouver une solution"? (Liliane Quérouil). Ceux qui ne veulent pas attendre que la crise soit aiguë pour consulter parce qu'ils prennent leur vie au sérieux et voudraient toujours faire mieux. Eux aussi sont affrontés avec les nouveaux problèmes du couple et de la famille. Les cours d'éducation familiale, comme ceux qu'offre le Service d'Orientation des Foyers, peuvent renforcer ces couples. Peut-on dire qu'on déploie pour eux autant d'énergie et de ressources financières que pour les malades et les déséquilibrés? Peut-être y en aurait-il moins dans ces catégories si on avait fait un peu plus de prévention et d'éducation familiale, comme le souhaite M. Boutin pour le Centre de Québec.

Les sources ordinaires de conflits conjugaux.

En un mot, ceux qui n'ont pas besoin d'aller voir un psychanalyste ou un psychothérapeute, et qui ne sont pas encore rendus chez l'avocat. La dysharmonie des caractères, l'éducation des enfants, l'argent et les distractions, le travail de la femme, les problèmes sexuels, la jalousie ou l'infidélité, l'attitude des beaux-parents: tels sont les sources de conflits par ordre d'importance que les conseillers conjugaux rencontrent le plus souvent en France¹¹. Cette situation n'est pas

¹¹ Revue Psychologie, mai 1970, p. 22-23.

tellement différente de la nôtre, et il y aurait de quoi occuper quelques conseillers conjugaux.

Un artiste de la communication

La plupart des couples ont besoin d'une aide discrète...

Dans les conflits que je viens d'énumérer, et que quiconque a quelque expérience auprès des couples peut rencontrer, il ne s'agit pas de troubles profonds, d'une "reconstruction totale de la personnalité", puisque le dommage n'est pas si profond. Ce dont ces couples ont besoin c'est d'une aide beaucoup plus discrète puisqu'elle s'adresse à des êtres sains, blessés sans doute par la vie, mais dont les ressources restent entières.

...qui se situe au niveau de la mise en communication des conjoints.

Même si à l'occasion l'activité du conseiller conjugal pourra être informative, en particulier auprès des fiancés et des jeunes couples, par exemple en éducation sexuelle et sentimentale, pour l'essentiel elle se situe, me semble-t-il, au niveau de la rencontre des personnes et de la mise en communication des conjoints entre eux. Il s'agit de ce que j'appellerais "l'art de la communication".

Rendre saine une relation qui s'est détériorée.

Comme le disait le Dr D.T. Jansen dans une conférence à l'Institut de Pastorale Familiale à Ottawa en janvier dernier: "The marriage counsellor is operating as an educator, an artist, a motivator and is something of a salesman. He believes that he has a better way to relate to other people. He knows a way of relating a little more creative... He has to sell that." Pour M. Jansen de l'American Institute of Family Relations de Los Angeles, le counselling n'est pas une technique ni une science, mais un art. Dans ce domaine, il n'y a pas d'école de pensée comme en psychothérapie le gestaltisme, le freudisme ou le behaviorisme. En quoi consiste cet art? "Not destroy the marriage and yet change it enough so that it can become a workable relationship. In other words, every family is locked in a balance. The system is in the balance. The balance might be sick. It is in the balance nevertheless. The

balance is so sick that they are hurting. When they are hurting enough, then they will come to you. To take that relationship which is in a balance and to begin to shift minor elements in that balance so that the relationship will not collapse: this is to me the art of marriage counselling. You are to bring about a healthy balance out of a sick balance without destroying in the process." En résumé, rendre saine une relation malade qui s'est détériorée.

Il faut voir à l'œuvre un de ces maîtres de la communication entre conjoints, comme Jansen ou Phillips, lui aussi de Los Angeles, pour découvrir toute l'habileté, le flair et la créativité que suppose cet art complexe.

Améliorer la communication: tel est le rôle du conseiller conjugal.

Faciliter le dialogue chez le couple, améliorer leur communication, tel est l'objectif auquel vise le conseiller conjugal. Le consensus sur ce point est remarquable entre ce qu'on en dit en France (D^r J.-G. Lemaire, Renée Monjardet, Liliane Quérouil) et ce qu'on dit à l'American Institute of Family Relations (D^r Dave T. Jansen, D^r Clinton Phillips, D^r Donald Wilson) de Los Angeles. L'American Institute a fait œuvre de pionniers dans ce domaine puisqu'on y offre des services de consultation conjugale depuis 1929. Ils ont mis au point, entre autres, un test, le T.J.T.A. (Taylor-Johnson Temperament Analysis), particulièrement utile dans le counselling auprès des couples; j'en ai brièvement parlé dans *Prêtres et Laïcs* de février 1970.

Sessions de formation au counselling, à l'intention des prêtres, etc.

On sait que depuis 2 ou 3 ans à l'Institut Pastoral de Calgary, à Banff, et à l'université de Windsor, cet Institut organise des sessions sur le "Marriage and Family Counselling" de deux à quatre semaines à l'intention des ministres, des prêtres, des travailleurs sociaux, des infirmières ou des professeurs. Qui sait, peut-être finiront-ils par nous apprivoiser, nous du Québec. Nous sommes bien pauvres dans ce domaine quand on se compare au secteur américain. A Los Angeles seulement, existent environ 4,000 groupes de counselling. Ils fourmillent partout aux Etats-Unis.

Le counselling, un projet d'Eglise

*Nouveau champ
d'action pour
l'Eglise.*

Un vaste champ d'action s'ouvre à l'Eglise. Les évêques canadiens l'ont bien vu, il y a 2 ans, en mettant sur pied un comité spécial de la famille qui a déjà donné des fruits. L'université St-Paul d'Ottawa vient de faire un pas dans ce sens en fondant cette année un Institut de Pastorale Familiale et en organisant un programme d'une année de cours portant sur la famille. Tout récemment (12-14 février) l'Office National de l'Action Sociale organisait des Journées d'études sur la Pastorale Familiale. On sait que la session annuelle de pastorale de juin, à l'Université St-Paul portera sur la pastorale familiale. Partout on sent un intérêt croissant pour la famille, et l'Eglise semble engagée dans ce courant sans doute à cause des valeurs fondamentales qui y sont impliquées.

*Le prêtre: l'homme
du dialogue
et de la communication.*

Plusieurs prêtres œuvrent déjà dans ce domaine. Il est à souhaiter qu'il y en ait de plus en plus. Le prêtre m'apparaît être dans une situation privilégiée pour devenir cet "artiste de la communication", "l'homme du dialogue" qui, non seulement crée des liens entre les hommes mais qui fait en sorte que la relation époux-épouse signifie plus pleinement l'amour de Dieu pour l'humanité et l'amour du Christ pour son Eglise.

Profil d'une pastorale familiale renouvelée

Louise BOUVRETTE et Jean-Paul CLOUTIER
co-responsables de la pastorale familiale
et du Centre de la Famille de St-Jérôme

C'est devenu banal d'affirmer que nous vivons dans une société en mutation, ce qui se traduit dans la famille par une mise en interrogation de ses modes de vivre. La vie se présente comme une appartenance à plusieurs univers sociaux: plans familial, culturel, professionnel, récréatif, spirituel. C'est un foisonnement d'organismes qui offre des services de plus en plus spécialisés et diversifiés. Les parents, comme les jeunes, se trouveront selon les besoins du moment, tantôt sur un banc d'école, tantôt dans un centre de loisirs, etc. Il se passe peu de semaines sans que chacun ne soit sollicité à devenir membre de telle association ou organisation. Des rencontres de tout genre se multiplient. Certains se sentent saturés. Peu de couples éprouvent ainsi le besoin de participer à un mouvement qui se présente comme une surajoute aux participations quasi-obligatoires. C'est une des raisons qui fait que les regroupements familiaux connaissent une difficulté de recrutement; il leur faut passer d'une participation nécessaire à une participation provoquée.

Créer un impact

Les mass-media, surtout la télévision et le cinéma, créent une nouvelle expression des besoins et des aspirations des couples: des manières de penser, des schèmes de comportement leur sont communiqués, sans qu'ils aient les instruments adéquats pour leur faire face. Une foule de stimuli viennent les provoquer jusque dans l'intimité de leur vie con-

jugale et familiale. Présentement, nous avons trop de couples qui ne se soucient que de capter ce qui fait leur "affaire" dans l'immédiat. i.e. qui font des choix à courte vue; ou une minorité des couples qui décident de dire non, ce qui donne l'impression aux autres qu'ils marchent à rebours; ils n'élèvent la voix que pour crier "gare". Il faut des couples de plus en plus nombreux qui s'acceptent plongés dans ce monde '70, et qui, de l'intérieur des structures actuelles, agissent. Une insertion réelle et consciente est le premier pas nécessaire à tout engagement. Nous croyons difficilement à ce qu'un grand nombre de couples puissent spontanément se mettre au service des autres, s'ils ne se perçoivent pas d'abord comme solidaires dans une même aventure. C'est au prix de cette insertion, que les valeurs familiales seront promues.

Si certains couples veulent se donner audience dans leur milieu, ils se doivent de renouveler leur *vocabulaire* sur la famille. Cela est également vrai pour les pasteurs qui se surprennent à sortir de leur tiroir les vieux clichés familiaux, dès qu'ils ont à faire le "mot de l'aumônier" ou l'homélie. Il est important de se soucier de l'image qui se dégage de soi. On sait combien il est difficile de se départir d'une première impression. Se présenter comme le défenseur ou le gardien des valeurs familiales, ça risque fort de sembler vieux jeu.

A Saint-Jérôme, la formule traditionnelle d'un F.N.D. (Foyer Notre-Dame) semble déjà usée. Les couples apparaissent peu enclins à faire partie d'un mouvement. Ça fait peur; car la plupart des couples ne veulent pas "s'enrôler". Il y a une allergie manifeste face à un engagement permanent et inconditionnel. Les couples sont prêts à se déplacer pour rendre un service précis ou encore s'interroger sur un événement actuel qui vient modifier la physionomie familiale. Les couples craignent aussi de s'inscrire à une série de rencontres dont les sujets sont déterminés à l'avance, car cela semble tuer la spontanéité de l'action. Il faut être un "fin renard" pour faire accepter à un couple qu'il lui faut 10 ou 12 rencontres; et cela, même si, après avoir vécu l'expérience d'animation d'un S.O.F., il aura changé sa manière de voir. Ce qui est certain, c'est qu'il faut éviter de se présenter comme un organisme offrant d'autres réunions. Dans notre diocèse un bon nombre de couples sont sensibilisés aux questions politiques, économiques et sociales; c'est ce qui frappe tout observateur. Il y a là une pierre d'attente. C'est d'abord par ce biais que nous pourrions rejoindre les familles. Autrement, nous risquons fort de donner l'impression que nous mettons uniquement sur pied des regroupements additionnels et parfois marginaux.

Le défi des jeunes couples

Nous savons que les mouvements et services familiaux déplorent la trop grande absence des jeunes couples. Nous sommes l'un des rares diocèses de la province à avoir une association rejoignant les couples de 6 mois à 2 ans de mariage: ils ont nom "*Les Jeunes Foyers*".¹ Une série de quinze rencontres leur est proposée. Mais, ici comme ailleurs, nous connaissons des difficultés. Pourtant, les "*Jeunes Foyers*" ont eu leur heure de gloire. Actuellement, une quarantaine de couples se rencontrent. Même s'il n'est pas facile de faire un diagnostic, il apparaît que cela se résume trop à des réunions de réflexion sur des sujets à incidence psychologique et spirituelle. Ça demeure au niveau des besoins personnels des jeunes couples; chacun essayant de tirer un maximum de profit pour lui-même. Collectivement, ils ont peu d'impact dans le milieu. Dans le diocèse, vu les distances séparant les villes, les équipes de Jeunes Foyers apparaissent comme des îlots clairsemés. Le processus normal de regroupement devrait être davantage celui-ci: une question surgit, un besoin naît, une urgence se crée, c'est l'occasion de regrouper des jeunes couples.

Il est souhaitable d'œuvrer d'abord avec quelques jeunes couples qui sont plus sensibilisés aux besoins, aspirations et défis actuels. Et avec eux, tenter de susciter une participation occasionnelle des couples qui sont particulièrement impliqués dans telle situation. Ces quelques couples constitueraient un noyau capable de devenir un agent de sensibilisation dans le milieu. Cela suppose une grande circulation de couples; ce qui aurait pour avantage de poser autrement la question de recrutement. Un mouvement ou un service n'est toujours qu'un moyen et non une fin: nous le rappeler nous rend plus relatifs et plus dépendants des autres.

Auparavant, plusieurs rencontres de couples étaient d'abord suscitées pour échanger, dialoguer, etc. La plupart des couples ne manquent pas de contacts avec les autres, v.g. la jeune épouse se plaint souvent de ne pas être assez à la maison. Il faut aller plus en profondeur: au-delà de la banalité des rencontres habituelles, au-delà des soirées superficielles, au-delà d'une simple information, au-delà d'un effleurement de plusieurs sujets, etc.

¹ Egalement: "*Au service des Jeunes Foyers*", Office de la Famille, Centre Diocésain de St-Jean, 740 boul. Ste-Foy, Longueuil.

Les mouvements et services familiaux dans le diocèse

Dans le diocèse, à part le Service de Préparation au Mariage, les mouvements familiaux structurés connaissent une baisse sensible. Nous ne pouvons pas attribuer cette diminution au seul manque de dévouement des pasteurs et des couples. Ce n'est pas d'abord la bonne volonté et la générosité qui font défaut. Le malaise est beaucoup plus profond. Il faut dire que de nouveaux types de rencontres de foyers, et souvent en foyer, se répandent, v.g. rencontres préparatoires au baptême, rencontres de parents par le biais de l'école, (première communion, profession de foi) soirées de réflexion durant l'Avent, etc.

La clientèle habituelle est composée surtout de couples de classe moyenne qui, dans une bonne mesure, a déjà le souci d'éduquer humainement et chrétiennement ses enfants. L'équivoque (ou le manque d'option) persiste: est-ce que tel mouvement ou service existe pour le profit des couples qui en sont membres ou s'il s'agit d'abord de former des couples pour une prise en charge de leur milieu? Certains répondront qu'ils essaient de garder ces deux pôles. Mais, dans les faits, la rencontre devient souvent l'alpha et l'oméga. Les efforts se font dans le sens de recruter des couples pour faire marcher sa "patente". A la limite, le mouvement se présente plus comme une fin qu'un moyen. Nous savons que le Centre de la Famille choquait parfois des responsables en disant qu'il travaillait d'abord pour la famille et non pour un mouvement: cela était quand même l'occasion d'une sérieuse interrogation.

Il est devenu certain que le fameux mythe de la roue (à savoir que les couples sont appelés à franchir toutes les étapes — S.P.M. — J.F. — S.O.F. — SERENA — F.N.D.) est tombé. Ça ressemble trop à un enrôlement à vie. Le S.P.M. jouit de l'avantage de se présenter moins gratuitement: le mariage est un événement majeur pour tous les fiancés. Cet événement est précis, circonstancié, facilement repérable dans le temps et l'espace. Ce qui manque aux autres, c'est cette possibilité de se sentir convoqué par un événement, ou une certaine urgence, ou un besoin précis qui demande réponse. Les couples qui sont vraiment en difficulté rechercheront d'abord à contacter un conseiller matrimonial. Toutes les agences qui offrent des services spécialisés et assez identifiés dans le milieu ne manquent pas de boulot. Le Centre de la Famille en est venu à croire que des couples se déplacent quand ils perçoivent un besoin immédiat d'abord pour eux-mêmes et ensuite pour les autres.

Sans doute, nous sommes conscients d'un grand risque, celui de ne nous occuper que des margiaux ou des familles vraiment en difficulté. Ce n'est pas d'abord sur eux qu'il faut compter pour élaborer une pastorale familiale. Il faudrait percer le mythe que les couples heureux n'ont pas d'histoire; ils vivent des événements, connaissent des expériences, etc. Il s'agit de dégager les plus significatifs, surtout ceux qui ont un impact immédiat pour provoquer des regroupements. A titre d'exemple, nous manquons joliment le bateau dans la région de Ste-Scholastique où un très grand nombre de familles doit se déplacer; elles vivent un même événement qui est très peu exploité sur les plans familial, pastoral et spirituel.

Une pastorale familiale en recherche

Nous pensons qu'il faille sortir des sentiers battus. Une pastorale familiale ne devient possible que si elle se fonde sur une sérieuse connaissance des besoins du milieu. C'est là la première sensibilisation. Les premiers artisans d'une action ou d'une réflexion sont d'abord ceux qui vivent la situation elle-même. Plutôt que d'essayer de dégager pour les autres certaines pistes, il faut d'abord tenter de rejoindre un certain nombre des familles qui se trouvent plongées dans le concret d'un événement et cheminer avec eux. C'est une telle perspective d'animation qui a permis de rejoindre un nombre surprenant de familles défavorisées. Pourquoi cette façon de faire et cette manière de voir ne seraient plus vraies quand il s'agit de pastorale familiale?

Bien sûr, nous parlons ici de possibilités au niveau d'un diocèse comme Saint-Jérôme; c'est celui que nous connaissons. Nous n'avons pas l'audace de dicter à des "nationaux" des ébauches de travail ou des orientations. Ceux-ci ont une responsabilité accrue, celle de s'en prendre à des questions familiales de grande envergure, v.g. élaborer une politique familiale au Québec, devenir un interlocuteur valable auprès des autorités gouvernementales en étant capables de dépasser leurs intérêts immédiats pour faire front commun: ce qui est trop demander à un nombre restreint des couples qui n'ont souvent ni le temps, ni la compétence pour le faire. En ce sens, les "nationaux" et plusieurs organismes familiaux ont encore beaucoup de chemin à faire. Un autre exemple: plutôt que de faire chacun sa semaine nationale de publicité, si tous s'unissaient pour *audio-visualiser* la famille; nous savons quel

rôle jouent déjà les mass-media dans la vie moderne: Ce sont des agents d'information, d'éducation, de sensibilisation: durant une semaine de l'année, les mettre vraiment au service de la famille, devient un défi difficile, mais possible.

Revenons à des propos plus modestes. Le Centre de la Famille, tout en coordonnant les mouvements familiaux du diocèse, s'appliquera surtout à:

- 1) Trouver des formes de regroupements, d'associations, d'équipes répondant aux besoins d'un certain nombre de familles. Souvent même, ce travail consistera à semer une préoccupation plus familiale dans des regroupements déjà existants.
- 2) Faire un inventaire sérieux de l'ensemble des services professionnels ou non qui existent dans le diocèse. Eventuellement, collaborer à la création de services répondant à des besoins non-couverts et favoriser certaines régions du diocèse plus dépourvues.
- 3) Accorder une priorité aux jeunes couples.
- 4) Faire se rencontrer les *personnes* œuvrant dans le sillage de la famille: organismes publics ou privés, associations, services, clubs sociaux, etc. Et cela à tous les niveaux, commercial, social, éducatif, familial.

Nous sommes conscients qu'il s'agit là d'une option qui ne manque pas d'ambition, compte tenu de nos effectifs. Cela ne signifie pas que nous délaissions notre travail, v.g. avec un S.O.F. ou un F.N.D., mais nos premières préoccupations sont d'abord dans la ligne de conduite ci-haut tracée. Cela ne va pas sans causer parfois quelques heurts chez les responsables d'un mouvement qui nous voudraient d'abord comme des agents de recrutement. Nous sommes, de plus, conscients que ce cheminement est le fruit d'une réflexion de deux ans et qui peut encore évoluer. Cependant, nous ne pouvons pas œuvrer sans un minimum de perspectives et d'objectifs communs. Il faut savoir aussi nous ménager des étapes à court terme pour évaluer constamment notre travail.

Réalisations familiales du diocèse de Québec

Jean-Louis FORTIER, ptre
co-responsable de l'Office de Pastorale
Famiale du Diocèse de Québec.

Voici quelques réalisations venant de la Pastorale Familiale du Diocèse de Québec.

Création d'un Office de Pastorale Familiale

Le 18 janvier dernier, le Bureau du Conseil Presbytéral reconnaissait l'existence officielle d'un Office de Pastorale Familiale pour le Diocèse de Québec. En 1969, à la suite du détachement des mouvements familiaux du C.D.A.C. (Comité Diocésain d'Action Catholique), la Fédération de la Famille réclamait la fondation de cet Office. Son rôle est ainsi défini:

- Animer et coordonner ce qui existe en Pastorale Familiale dans le Diocèse.
- Promouvoir la dimension chrétienne des valeurs engagées dans la famille et le mariage.
- Rester en relation avec les organismes travaillant au bien-être spirituel, moral, intellectuel et social de la famille.
- Etudier les besoins de la famille sur le plan moral et spirituel.
- Conseiller les autres organismes sur les questions familiales.
- Prendre et susciter des initiatives pour rejoindre les personnes non-atteintes par les mouvements familiaux v.g. divorcés, séparés, mères célibataires etc.

- Susciter des rencontres de réflexion sur un aspect doctrinal, spirituel et moral impliquant la famille v.g. morale conjugale, avortement, divorce, catéchèse du mariage etc.
- Organiser des sessions d'étude sur des sujets se rapportant à la famille pour les responsables de mouvements familiaux ou pour autres personnes travaillant pour la famille.

Cet Office ne veut pas être une superstructure, un chapeau sur les mouvements ou services à la famille. Il ne veut rien enlever à l'autonomie des mouvements et services, ni paralyser les initiatives. Il se veut un service d'animation spirituelle au cœur des mouvements et des services à la famille. Deux prêtres seront co-responsables de l'O.P.F. Ils travailleront en collaboration avec les diverses équipes de laïcs et avec les cinq permanents laïcs à temps plein et deux autres à temps partiel.

Avant son existence officielle, l'O.P.F. a organisé depuis deux ans au moins vingt journées d'études pour les prêtres et les laïcs engagés en Pastorale Familiale. Il faut ajouter aussi à son crédit de nombreuses collaborations à des organismes divers et des participations aussi variées. Et maintenant les projets ne manquent pas!

Congrès du 25e anniversaire du Service d'Orientation des Foyers — 3 mai 1970.

La non-participation est un mal qui sème la terreur dans tous les milieux actuellement. Elle tue aussi beaucoup d'enthousiasme pastoral. Le contraire arrive parfois. Quinze cents (1500) personnes participaient, le 3 mai dernier, au Congrès du 25e anniversaire du S.O.F. Les moyens techniques modernes ont bien servi la pastorale. L'installation d'un système de T.V. en circuit fermé avec écran géant dans deux salles supplémentaires nous a tirés d'embarras. Le thème du Congrès était: "*Les Foyers heureux contestent*" Une telle participation marque bien une forme positive de contestation! Plus de 7,000 couples ont suivi les rencontres du S.O.F. chez nous.

Les F.N.D. fêtent leur 10e anniversaire — 22 novembre 1970.

Une autre réalisation marque l'intérêt croissant des couples pour les mouvements familiaux. Plus de 500 personnes participaient au Congrès du 10e anniversaire des Foyers Notre-Dame ayant pour thème: "*Le Couple, Réalité Vivante*". Le Dr Harry Grantham, psychiatre,

parla du Couple et son cheminement, puis du Couple et sa maturité. Un catéchète, M. Jean-Claude Filteau, présenta le Couple et sa spiritualité. Le Rapport Didier est actuellement scruté par les 500 couples actifs des F.N.D. groupés en 11 sections.

La Fédération de la Famille et les mass-media

Nous vivons depuis 1966 un regroupement des mouvements familiaux dans le Diocèse de Québec. C'est la Fédération de la Famille. Trois mouvements et quatre services groupant plus de 4,000 couples forment cette Fédération. Les organismes familiaux ont senti très vite ce besoin d'une collaboration étroite entre eux et cette nécessité de s'unir pour devenir une force de pression pour la famille. L'expérience des quatre ans est fort positive. La collaboration entre mouvements ne cesse de s'accroître. Les couples sont de plus en plus sensibilisés à des réalités comme l'évolution de la famille, l'action familiale, les politiques familiales, les foyers brisés etc.

La Fédération de la Famille suit de près l'actualité et ne manque pas d'exprimer son opinion sur des questions importantes engageant la famille. Mentionnons ici quelques sujets sur lesquels elle a exprimé son point de vue ou fait des revendications privément ou par les mass-média: programme d'éducation sexuelle, carte d'identité pour les jeunes, office de pastorale familiale, le disque "Ton sexe et l'autre", *Humanæ Vitæ*, le Bill Omnibus, le Conseil Supérieur de la Famille, la direction générale de la Famille, des émissions de T.V., les tribunaux familiaux, le mariage civil, le Bill 26, les garderies etc. etc.

Les buts de la Fédération sont:

- Favoriser la connaissance mutuelle, l'échange et la collaboration entre les différents organismes membres.
- Promouvoir des structures sociales et politiques qui favorisent le plein épanouissement de la famille.
- Représenter les intérêts de la famille auprès des pouvoirs publics et des corps intermédiaires.

Après avoir travaillé deux ans sur les Politiques Familiales, la Fédération de la Famille engage une action auprès des mass-media. L'image projetée de la famille par les mass-média est négative le plus souvent. C'est l'image de la famille malheureuse, désunie et disloquée. Il faut

réagir! La Fédération de la Famille a formé un comité de liaison avec les représentants de la T.V. (Radio-Canda) de la Radio et de la Presse. Plusieurs actions sont en cours: courts messages, photos de famille heureuse, programme de T.V. et de radio, articles de journaux, concours de photos de famille heureuse etc. Ça promet!

Service Auxiliaire des Veuves

Au décès de son mari, la femme connaît un profond déséquilibre sur le plan affectif, social et religieux. Elle prend parfois plusieurs années à retrouver la joie de vivre et à assumer sa solitude. Il y a 9 ans, quelques veuves ont décidé d'aider leurs compagnes. Ce fut la naissance du Service Auxiliaire des Veuves.

Elles s'étaient fixé comme objectifs:

- revaloriser le veuvage dans la communauté sociale, politique et religieuse.
- engager un travail d'éducation auprès des couples.
- représenter et défendre les droits et intérêts de la veuve.
- faire découvrir le sens chrétien du veuvage.

La S.A.V. vise à être au service des veuves du diocèse plus qu'à les amener au Service. Ses préoccupations vont surtout aux jeunes et aux veuves récentes. Ses activités sont des plus variées: équipes de réflexion, loisirs, activités sociales, mémoires, journal, journées d'étude, animation etc. etc.

Le Service est un élément positif et dynamique en Pastorale Familiale et au cœur des mouvements familiaux. Il a aidé de nombreuses veuves à refaire leur équilibre, à sortir d'impasses sur le plan de la foi, de l'assistance sociale et à préparer ainsi un remariage.

Voilà les sons de cloche de notre Pastorale Familiale. Bourdon ou Carillon? L'important c'est qu'ils soient entendus et qu'ils éveillent!

Expériences pastorales

Le Service d'Orientation des Foyers

Comment vit un groupe de S.O.F.

Yves LAJOIE, ptre
aumônier national du S.O.F.

Les quelques lignes qui suivent se veulent sans prétention. Elles décrivent la vie qu'ont connue un groupe de dix couples et un aumônier. Des sociologues et des psychologues auraient mieux observé notre vie et sauraient exprimer plus scientifiquement que nous le faisons son profil. Il y aurait sûrement avantage à le faire.

LES DÉBUTS

Lors de sa formation en 1962 notre groupe comptait dix couples et un aumônier qui ne se connaissaient à peu près pas. Chacun était venu soit par une sollicitation, soit par un besoin de la femme de sortir; les hommes en général n'y voyaient pas tellement ce qu'ils y apprendraient: ils se croyaient la science infuse sur la vie de ménage, de couple.

Les trois premières rencontres ont été acceptées sans trop d'enthousiasme: les discussions tournaient vite en critiques acerbes, chacun voulant faire voir qu'il en savait plus que l'autre. "*Si "X" est là la prochaine fois, je n'y retourne pas*". — "*Attends la semaine prochaine, je vais l'engueuler*". L'intérêt a débuté lors d'une soirée récréative. Le point tournant de cette soirée, comme d'ailleurs la vie de tous et chacun de nous, a été un jeu consistant à interpellier l'autre par son prénom. C'est comme si les barrières avaient sauté. Les rencontres par la suite ont été acceptées comme une sortie agréable et l'amitié s'est communiquée peu à peu à tout le groupe.

La dernière rencontre a donné lieu à un renouvellement des promesses de mariage: ce fut ce qui a fait dire à un couple que ce *second mariage* a été plus important que le premier car "depuis cette cérémonie nous avons remonté la côte, nous avons compris ce qu'est le sacrement de mariage et nous avons pris en mains nos responsabilités d'époux, de parents; avant ce jour-là, notre union s'en allait chez le diable. Nous avons même rencontré l'assistance sociale pour la garde des enfants".

ET LA SUITE

À la suite de ces treize rencontres, le groupe (moins un couple, et c'est là notre peine à tous) décida de se revoir. Il s'était créé une telle amitié que d'un commun accord on organisa une autre série de rencontres. Chacune devait comporter la discussion d'un sujet religieux ou profane, puis un côté récréatif et un goûter sobre. Depuis huit ans le groupe se revoit quatre ou cinq fois par année: c'est une fête de se revoir et quand un couple ne peut venir au rendez-vous, il nous manque quelque chose: chacun s'informe des absents.

Cette année, nous avons voulu faire le point afin de noter ce tournant de notre vie, cette expérience vécue depuis huit ans. À cette fin, un questionnaire demandant les impressions sur les rencontres a été envoyé à chaque couple. La compilation des réponses a donné lieu à d'intéressantes remarques que nous vous livrons sans aucune pudeur.

Les rencontres elles-mêmes

"Les rencontres subséquentes ont rapporté plus que les treize premières rencontres". "Depuis, on forme une grande famille". "Les réunions sont enrichissantes: chacun apporte son mot d'encouragement, c'est un réconfort". "C'est une richesse que ces réunions par les idées apportées lors des discussions". "On se rencontre pour s'aider". "Chacun apporte ses expériences, c'est un enrichissement". "Au début je pensais que la charité était en signe de piastre". "On m'a appris comment m'en sortir au point de vue financier". "Ce que j'admire le plus, c'est le bel exemple de la vie de famille, de couple". "J'y apprend à me comprendre, à comprendre les autres, à être plus sociable".

"Je sens que je ne suis pas seul à lutter". "Nous avons plus confiance en la vie, à voir vivre un couple heureux". "C'est un grand bonheur que je ne connaissais pas: des amis sincères".

Les couples s'entraident l'un l'autre. Ils se téléphonent, s'encouragent, se confient leurs joies, leurs peines. "C'est un coup de fil qui arrive au bon moment". "Les jeunes couples cherchent des expériences, les plus âgés apportent, non leurs conseils, mais leur exemple de vie, leur manière de voir".

Le bienfait des rencontres pour le couple lui-même

Parmi les réponses, nous avons noté entre autres:

"L'amitié entre couples, nous ne connaissions pas ça, c'est une nouvelle vie que ces rencontres". "Nous nous comprenons mieux, nous sommes plus heureux à deux". Ces rencontres nous font réfléchir sur notre sort: nous ne sommes pas les seuls à avoir des difficultés". "Le foyer n'est plus le même, nous dialoguons ensemble et avec nos enfants sur les sujets apportés". "Les discussions nous ont aidés à mieux comprendre nos enfants, à avoir plus de dialogue avec eux". "La vie à deux est une chose qu'il faut exploiter et mettre en pratique. Les rencontres m'apprennent à accepter mon conjoint tel qu'il est avec ses qualités et ses défauts; je l'apprécie davantage et je le comprends mieux". "J'ai appris à prendre mes responsabilités à la maison comme à mon travail". "Nous ne sommes pas toujours sur la même longueur d'onde; les rencontres nous rapprochent, c'est un stimulant". "Notre foyer est plus épanoui". "Ce qui vient d'un couple est plus écouté par un autre couple que ce qui vient du prêtre".

Il est fort intéressant de noter les différentes influences qui ont joué dans la vie du groupe et de chacun des couples. Il nous semble y avoir trois sortes d'interaction et de progression.

— Il y en a de type individuel: "Je ne reconnais plus mon mari". L'un ou l'autre conjoint a évolué grâce à la provocation qu'exerce sur lui les autres membres du groupe.

— Mais les plus grands changements ont été d'ordre conjugal, ce qui comporte aussi une évolution d'ordre individuel. Une telle a réalisé combien son mari avait été respectueux pour elle vis-à-vis certain aspect. Un autre a puisé le courage d'endurer certain travers. On peut dire que chacun des couples a consommé d'avantage son union. Et cela grâce soit à un individu, à un couple ou au groupe.

— Le troisième niveau d'interaction, a été la formation d'une conscience de groupe, d'un sentiment d'appartenance. Cet événement

a été si puissant que pour beaucoup, il était ressenti *pour la première fois*. "J'aime mieux recevoir mes amis, plutôt que la parenté".

En somme nous avons formé une Eglise. Si d'autres que nous faisaient cette expérience, ils sauraient ce qu'est l'Eglise.

Les faits saillants

Les principaux événements pour le groupe ont été la soirée récréative du début, le renouvellement des promesses de mariage, puis différents rendez-vous aux salons mortuaires.

Il faut bien le noter la maladie et la mort ont marqué notre groupe profondément. L'homme ressent peut-être davantage en temps de difficultés le besoin de donner et de recevoir de l'appui.

C'est ainsi que plusieurs membres du groupe ont eu à subir près d'une dizaine d'opérations majeures allant de l'ablation de vertèbres au soulagement du Parkinson.

Un couple a été affligé par la perte accidentelle d'un enfant, plusieurs ont perdu ou père ou mère ou frère. L'année dernière le premier conjoint d'un couple participant est décédé. Ça été une peine très lourde pour chacun. A cette occasion l'aumônier et quelques couples ont parcouru plus de cent milles pour se rendre aux funérailles. Ça, ça fait chaud au cœur". A chacune de ces épreuves presque tout le groupe se rendait soit au salon, soit aux funérailles. Chacun s'est fait un devoir d'exprimer, soit par sa présence ou par un autre moyen, sa sympathie et son encouragement: "Je me sentais seul, mais quel réconfort le groupe m'a apporté; ça, ce sont des amis sincères".

Le rôle de chacun face au groupe

A la question "avez-vous l'impression d'avoir apporté quelque chose au groupe? aux couples? à l'aumônier?", la réponse est surprenante.

Elle peut se résumer ainsi "Personnellement je ne sens pas avoir apporté grand chose, mais les couples semblent heureux de me revoir. Je prends part aux discussions et je donne mes opinions sur les différents problèmes posés".

Cette réponse dénote une humilité très profonde de chacun face au groupe. Chacun s'estimant heureux de recevoir beaucoup, mais

ayant l'impression de donner peu. Et pourtant chacun ne s'est jamais ménagé pour l'autre.

Cette remarque d'ailleurs a fait réaliser à l'aumônier qu'il avait peut-être manqué à une partie de son rôle prophétique: révéler à chacun son importance et l'ampleur de sa contribution.

"Les couples semblent heureux de *me* revoir", c'est peut-être là, la réponse qu'est le S.O.F. Il y a là de sous-entendu: "merci de m'accueillir, pas pour mes idées, pas pour ce que je vous donne, mais pour *ce que je suis*". La chaleur envahissante de la présence. "Quelques couples n'allaient pas bien au début: les réunions nous apportent le réconfort, nous avons maintenant de vrais amis. Nous sommes heureux quand nous nous réunissons". "J'aime mieux recevoir mes vrais amis que la parenté". "Avant, je n'avais pas d'amis: on se sent compris et apprécié des couples".

Et l'aumônier?

"Sa disponibilité en tout temps". "Dans les épreuves, on peut compter sur lui". "Il nous a inculqué le sens des responsabilités, nous a apporté la confiance". "J'avais une opinion tout autre du prêtre, maintenant c'est mon ami". "Je sens qu'il peut apporter quelque chose à mon foyer". "C'est une joie de le recevoir à souper. Les enfants l'acceptent comme un ami et discutent franchement avec lui". "Nous pensions que nous étions les seuls à avoir des problèmes; une crainte m'empêchait de nous confier à un prêtre".

"Quand il a accepté de devenir l'aumônier d'un groupe du S.O.F., il ne savait pas dans quel bateau il s'embarquait. L'enthousiasme des couples durant la première série de rencontres et les rencontres suivantes, lui ont fait voir la nécessité de telles réunions pour le bien des couples, au point qu'il en vint à se consacrer entièrement et uniquement au service du S.O.F. Ce fut une nouvelle orientation de sa vie de prêtre".

Le couple animateur

"Comme couple animateur, nous nous sommes aperçu que nous étions capables de donner de notre temps et qu'en donnant on retirait beaucoup plus qu'on donnait. Il faut dire que nous avons un groupe

merveilleux, des couples de bonne foi. Le succès de nos rencontres revient au prêtre que les gens ont senti disponible et à l'amitié sincère de tous les couples. Quant nous avons débuté les rencontres, notre but était d'amener tous et chacun des couples au prêtre".

Avec un peu de recul, nous constatons le grand souci et l'immense charité du couple animateur. Toujours zélé à préparer les rencontres, accueillant, empressé auprès de tous. Ne ménageant jamais un téléphone ou une sortie, leur délicatesse et leur respect de l'autre en ont fait un centre attirant de rencontre et de partage. Ne s'imposant pas au groupe comme aux couples, ils leur ont permis de s'exprimer et de s'extérioriser. Il est facile de leur livrer des confidences.

L'avenir du groupe?

Que sera-t-il demain? l'année prochaine?

Le désir des couples est de rester unis. Que les rencontres soient plus nombreuses! Force est de constater que le lien entre les couples est l'aumônier. Sa présence est toujours un facteur déterminant de rencontre, même si souvent l'initiative de la rencontre vient du couple animateur. Cependant rien n'empêche un couple qui désire recevoir chez lui de communiquer avec l'aumônier ou le couple animateur afin de fixer la date d'une rencontre.

Mais si entretemps un événement imprévu arrive à un couple, le désir du groupe est qu'il en soit averti.

Epilogue

Voilà des faits, des impressions, quelques interprétations. Nous n'avons qu'un souhait: que plusieurs vivent une expérience S.O.F.

Pastorale des milieux populaires

Table ronde avec les stagiaires du C.P.M.O.

Comment avez-vous réfléchi sur la mission de l'Eglise en milieu ouvrier?

— Notre cheminement est parti d'une constatation: la plupart d'entre nous, nous constatons une insuffisance de notre bagage théologique, spécialement quand nous travaillions dans le monde ouvrier. Alors, ici, nous avons commencé par partager, avec Yves Côté, nos expériences pastorales passées. Nous avons essayé de découvrir à travers nos comportements antérieurs quelles étaient les valeurs qui nous guidaient. La deuxième étape a été de chercher quel avait été vraiment notre projet à ce moment-là, en nommant les valeurs que l'on voulait transmettre.

Avez-vous remarqué des comportements pastoraux inadéquats que vous avez remis en question par votre réflexion?

— Comme prêtre, j'étais porté à penser toujours en terme d'action. J'ai réalisé une chose: c'est que c'est plus important de regarder d'abord dans un milieu les valeurs qui se vivent, les aspirations des gens, pour ensuite éclairer cette vie-là d'une façon valable sur le plan chrétien.

— Dans ce sens-là, j'ai découvert que la pastorale que j'avais faite jusqu'ici, c'était une pastorale de choses. Je faisais des choses sans trop savoir pourquoi; j'accomplissais des rites qui n'étaient pas nécessairement en relation avec les besoins des gens. Je voulais être présent à mon milieu et à ce moment-là, je ne savais pas trop pourquoi. Dans une perspective de pastorale missionnaire, je veux dorénavant partir de la vie, un peu comme Jésus qui a commencé par connaître du monde puis a bâti son projet.

— Il y a une chose que je dois ajouter à cela. Les autres années, je n'avais pas en tête l'objectif que je poursuivais. Cette année en regardant le projet de Jésus, en regardant le milieu, ses valeurs, eh bien, je suis capable d'élaborer un objectif que je veux poursuivre, et cet objectif-là, maintenant je le traduirai dans des gestes concrets.

— Moi, j'ai appris à relativiser ce qui doit être relativisé, ce qui doit être secondaire. C'est l'espérance de vie qui est l'essentiel du projet de Jésus et cette espérance doit se célébrer, se partager, s'incarner. Je vois beaucoup plus comment incarner ce message-là. Je me sens plus ouvert aux initiatives nouvelles.

J'ai l'impression que ce que vous dites là, vaut pour toute la chrétienté. Or vous avez comme préoccupation le monde ouvrier. Vous êtes-vous arrêtés à connaître ce monde spécifique que vous voulez évangéliser?

— On a découvert que le monde ouvrier n'était pas sur la carte, dans le sens qu'il ne participait pas à la construction de la société. La définition qu'on a donné du monde ouvrier, c'est: "celui qu'on ne laisse pas participer, qui ne réussit pas à faire valoir sa culture autant que les autres couches de la société".

Vous avez été transplantés ici dans un milieu que vous ne connaissiez pas. Quelles méthodes avez-vous prises pour connaître ce milieu-là, puisque vous dites que vous voulez partir des valeurs du milieu.

— C'est là tout le deuxième aspect de nos études, la sociologie, avec Serge Carlos. Nous avons été initiés à des méthodes sociologiques applicables dans chacun de nos milieux. Nous nous sommes familiarisés avec ces méthodes en faisant des recherches dans le milieu ouvrier de Montréal.

— Concrètement ce qu'on a fait c'est une recherche sur les élections municipales. On a voulu évaluer par différentes méthodes sociologiques la participation des gens aux élections. On a cherché jusqu'à quel point les ouvriers participaient aussi aux mouvements d'action sociale. On a écrit un article qui a été publié dans la revue MAINTENANT.

— Actuellement on a deux recherches en marche: une sur la Saint-Vincent-de-Paul et une autre sur le recyclage.

— Mais c'est plus global que ça. Il y a aussi l'*insertion* qu'on a fait dans un mouvement de promotion collective. Il y a le *ministère* qui nous a plongés dans le milieu, par exemple, le M.T.C.

— Il y a aussi la *vie dans le quartier*, en logement, qui nous a permis de toucher du doigt la vie du monde ouvrier et de partager un peu leurs conditions de vie. Il y a également les interviews, les observations qu'on a faites auprès des échevins ou dans des assemblées politiques.

— Il ne faudrait pas oublier toutes les personnes ressources, les animateurs sociaux, les types engagés dans différents mouvements, les ouvriers qui sont venus ici. Toute cette *information vivante*, c'est important.

Vous avez parlé d'insertion dans un mouvement de promotion collective. En quoi cela consistait exactement?

— Moi, j'étais dans un comité d'action politique, j'étais dans un projet de développement. Je participais à l'atelier qui s'occupait des chômeurs. D'autres ont voulu mener leur action à la *Maison du Quartier*, dans l'équipe des animateurs.

— Moi aussi, j'ai travaillé dans un CAP (comité d'action politique). J'ai fait beaucoup de porte-à-porte pour informer les gens et connaître leurs réactions.

Quel lien faites-vous entre un engagement profane et votre situation de prêtre? Comment vous voyiez-vous là-dedans? Avez-vous le goût de continuer de tels engagements?

— Certainement. Je ne me trouvais pas en dehors de mon rôle de prêtre en travaillant au CAP. Je pense que si on veut travailler dans un projet chrétien il faut qu'il y ait déjà un projet humain en marche. Il y a parfois des valeurs humaines qu'il faut à tout prix développer et je pense que, comme homme, comme citoyen, on a le devoir de travailler avec d'autres personnes à la promotion de ces valeurs-là. On commence par découvrir les valeurs du milieu, puis le projet chrétien, enfin une espérance chrétienne.

— Personnellement, je voulais vivre cette expérience-là comme militant. Je sais que je suis prêtre et je ne renie pas ça. Si j'y vais, moi, c'est au nom de Jésus-Christ parce que Jésus-Christ, le projet des hommes il est pour ça. Je me suis senti tiraillé mais la synthèse se fait.

— Le gros danger là-dedans, c'est qu'on ne respecte pas l'autonomie de cette activité humaine-là. Par exemple, essayer de se servir du CAP pour faire de l'apostolat alors que ce n'est pas un mouvement apostolique. C'est toujours l'ambiguïté. En tout cas, j'ai découvert que l'espérance que je propose comme prêtre doit partir de ce que les gens vivent et non pas des airs. C'est important de nommer les expériences qui se vivent si on veut pouvoir dire qu'elles vont aboutir.

Est-ce que le rôle du prêtre ne serait pas de former les chrétiens qui travaillent là plutôt que de s'engager lui-même?

— On est à deux niveaux et il ne faut pas mettre les deux en opposition. Là-dessus les résultats de l'Action catholique me laissent songeur. Est-ce qu'on peut vraiment former des laïcs militants si vraiment on n'a pas vibré au même rythme et avec les mêmes préoccupations que le milieu ouvrier. Cet aspect de formation des laïcs pour jouer ce rôle-là n'est pas exclu, mais je pense qu'il suppose un engagement

beaucoup plus concret du prêtre, non pas comme celui qui est en haut et qui forme des gens, mais comme celui qui chemine avec les gens. A travers ce cheminement-là, il travaille à bâtir un milieu chrétien qui, lui, va se prendre en charge et va prendre en charge la mission de l'Eglise. Mais le prêtre ne peut pas se situer au-dessus des gens, leur bourrer le crâne pour leur dire après cela: allez-y.

D'après vous, il ne peut pas y avoir d'animation sans insertion?

— Ça n'exclut pas qu'il y ait d'autres prêtres qui exercent un ministère dans l'ordre du rassemblement eucharistique ou comme aumônier du M.T.C. Je trouve qu'il y a des prêtres qui peuvent travailler à différents niveaux. Le travail du prêtre au niveau du CAP ne s'oppose pas au travail du prêtre au niveau du M.T.C. Au contraire, ces travaux se rejoignent: ils rejoignent un projet global de pastorale.

— Au début j'avais conscience que j'étais un prêtre. Mais de plus en plus j'ai pris conscience que j'étais aussi un homme, que j'étais un citoyen. A ce moment-là, quel que soit le milieu dans lequel je vais retourner, je ne voudrais pas être seulement le curé ou le professionnel, mais je voudrais être de la "gang", un parmi les autres, un dans le quartier.

A ce stade-ci de l'année, y a-t-il un projet de type plus missionnaire que vous entrevoyez?

— Présentement chacun est en train d'élaborer un projet qui sera critiqué par le groupe. A Québec, nous sommes en train de construire un projet qui ressemble un peu à celui des Oblats, ici, en quartier. Je pense qu'il est fondamentalement missionnaire par le fait qu'on veut rejoindre les gens comme prêtre, mais aussi les connaître et partager le plus possible avec eux. Dans ce projet-là, il y a résidence en quartier et possibilité de travail en usine; participation aux activités collectives, comme les comités de citoyens, les H.L.M.

— Dans le milieu ouvrier où je retourne, il y a un problème social qui se traduit en terme de non-participation du milieu ouvrier face à la vie politique, économique et sociale, et à plus forte raison au niveau de la vie de l'Eglise et de la pastorale paroissiale. Il me semble prioritaire d'orienter la pastorale dans le sens d'une meilleure connaissance de ce milieu-là et de provoquer une réflexion chez les ouvriers sur leur propre vie en milieu de travail, de loisirs, de participation sociale.

— Chez nous, il y a un projet possible de trois prêtres qui formeraient

une équipe sur le territoire d'une paroisse. Chacun aurait sa spécialité: un s'occuperait de pastorale familiale, un autre de pastorale ouvrière, un autre de pastorale scolaire.

— Depuis le mois d'octobre, j'ai un projet en marche qui est accepté par le conseil diocésain de pastorale et le conseil de zone où je vais travailler. Il s'agit d'une résidence en quartier avec une équipe, avec comme objectif de réaliser la promotion humaine et chrétienne des gens.

— A Montréal, il y a plusieurs possibilités qui s'offrent. En particulier dans la région Hochelaga-Maisonneuve où on est en train d'étudier le réaménagement des paroisses. Il y aurait la possibilité d'organiser un projet dans ce secteur-là, au niveau de tout le secteur.

Une dernière question. Au début, dans le projet du C.P.M.O., les stagiaires devaient participer à l'élaboration du programme et bâtir ensemble l'année. Dans quelle mesure chacun a pu participer à l'élaboration du programme, à la marche de l'année?

— Il y a eu le pré-stage qui nous a permis de nous exprimer sur nos besoins, sur nos expériences vécues et les difficultés rencontrées dans nos milieux.

— Au cours de l'année, nous nous sommes divisés en deux équipes de logement. Chacune des équipes s'est nommé un représentant au comité de direction pour élaborer les programmes et la marche de l'année. Il y a eu aussi des réunions d'*intégration* à tous les quinze jours où il était question des objectifs qu'on s'était fixé au début de l'année et qu'on revisait, ou de différents points concrets qu'on voulait décider en commun.

— Après chaque période de travail, il y avait toujours une mise au point, un retour sur la période, avant de continuer ou de franchir une nouvelle étape.

— La façon dont le directeur du Centre a rempli son rôle a favorisé la participation de chacun dans le déroulement de l'année et dans la prise de décision.

LES STAGIAIRES 1970-71

Jean-Pierre Aumont, c.s.c., Thetford Mines (Québec)

Henri-Paul Blondeau, Montréal

Jean-Paul Doucet, Trois-Rivières

Charles Grenier, cap. Montréal

Raymond Guay, Québec

Michel Lacroix, Hull

Claude Leblanc, c.ss.r., Manitoba

Evariste Lessard, o.f.m., Québec

Alphonse Richard, Moncton, N.B.

Gérard Ringuette, Sherbrooke

Maurice Savard, Chicoutimi

Le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier

Claude Lefebvre, f.c.

Ce qui est poursuivi ...

Le Centre vise à ce qu'au terme du stage chacun se trouve équipé pour inventer et bâtir, au sein de son Eglise diocésaine, un projet pastoral qui s'inscrive en vérité dans la mission de Jésus-Christ et qui "parle" aux hommes.

Dans cette perspective, deux objets de recherche s'imposent:

- l'intervention de Jésus-Christ et son prolongement par l'Eglise
- les milieux ouvriers et défavorisés, aujourd'hui, chez-nous.

Comment on s'y engage...

Pour une large part, le Centre est appelé à se rebâtir chaque année pour permettre une contribution maximale des stagiaires eux-mêmes, et répondre le plus adéquatement possible à leurs besoins. C'est ensemble que nous déterminons l'emploi du temps, le fonctionnement du groupe et l'objet précis des travaux de recherche.

Cette perspective nous semble nécessiter:

- 1) la limitation du nombre des stagiaires à un maximum de vingt,
- 2) de la part de chaque stagiaire, une expérience antérieure de quatre ou cinq ans d'engagement,
- 3) chez eux, également, une motivation personnelle certaine. En ce sens, chacun est invité à remettre avant la fin de mai un texte de quatre ou cinq pages où il exprime les questions majeures qu'il se pose quant à son engagement apostolique en milieu ouvrier;
- 4) un pré-stage, qui aura lieu cette année du 14 au 25 juin;
- 5) chez les responsables, le courage d'informer dès que possible, où à la lumière du pré-stage, ceux pour lesquels ils jugeraient que le stage ne convient pas.

C.P.M.O.
1584, rue Panet
Montréal 133.

Pour le stage 71-72

Deux questions importantes devront trouver leurs réponses au cours des prochains mois, à la lumière de multiples échanges et de l'apport de futurs stagiaires.

1 — Le Centre doit-il s'ouvrir dès cette année à des laïcs et à des religieuses engagées dans l'évangélisation du monde ouvrier, ou au contraire, demeurer pour un temps encore, au service exclusif des prêtres?

2 — En vue de l'étude de notre société, et particulièrement des catégories sociales qui se trouvent "au bas de l'échelle", le Centre s'était assuré, pour cette année, la contribution à mi-temps d'un sociologue. Sous la direction de celui-ci, le groupe lui-même se détermina comme suit un programme de travail:

- a) initiation générale à la sociologie et apprentissage de techniques sociologiques,
- b) réalisation de deux recherches sur des thèmes choisis par le groupe.

Pour le stage 71-72, serait-il opportun de pré-déterminer deux objets spécifiques d'étude qui légitimeraient peut-être la constitution de deux sous-groupes distincts au sein des stagiaires:

- a) l'un serait axé sur le monde du travail: organisation d'une entreprise de production, les conditions de travail, les relations humaines au sein d'une usine, les transformations technologiques, le temps supplémentaire, etc.
- b) l'autre sous-groupe étudierait de façon spécifique des populations ouvrières ou défavorisées au sein desquelles se vivent des interventions "d'animation sociale".

Ces deux questions s'adressent à tous ceux qui sont intéressés au C.P.M.O. et aux objectifs qu'il poursuit. De façon particulière, elles s'adressent à ceux (et celles?) qui envisageraient d'être de la partie pour le stage 71-72.

Pour plus d'informations sur le C.P.M.O., le lecteur peut référer à des publications antérieures de "Prêtres et Laïcs":

— Nov. 1969, p. 523: Claude Lefebvre, "*Centre de recherche et de formation pastorale pour les milieux populaires*". — Janv. 1970, p. 59: Jacques Archibald, (Chronique du Centre) "*L'opinion d'un Laïc*". — Févr. 1970, p. 113: Jacques Archambault, (Chronique du Centre) "*La formation des prêtres vue par un syndicaliste*". — Avril 1970, p. 239: Yves Côté, o.p.: (Chronique du Centre) "*Les critères évangéliques de l'agir pastoral*". — Octobre 1970, p. 483: Claude Lefebvre, "*Le Centre de Pastorale pour le Milieu ouvrier*".

Un an de travail en usine

André PELLERIN, prêtre

En mai 1969, une mission m'était confiée par l'Eglise de Montréal: aller travailler en usine dans une condition semblable à celle des travailleurs. Cette décision faisait suite à une période de réflexion de prêtres et de laïcs au niveau de la paroisse, de la zone (en partie), de la région et du diocèse.

Pendant un an, j'ai travaillé de corps et d'esprit dans une manufacture de sacs en papier.

— De corps, puisque j'ai réellement voulu vivre et me situer au même niveau que mes compagnons de travail: suer avec eux, gagner un petit salaire avec eux, travailler avec eux, dans le bruit, à la production, subir avec eux les conséquences d'un travail sur le shift du soir (de 4 h. 30 p.m. à 1 h. a.m.), cheminer avec eux à travers les complications, les énigmes et la lenteur que comporte la signature d'une nouvelle convention collective.

— D'esprit, puisque je me situais dans ce milieu comme un gars capable de faire des liens, capable de rassembler, appelé à faire prendre conscience de certaines conditions de travail qui sont anormales pour des êtres humains, appelé à provoquer une réflexion valable sur les événements qui ont marqué le monde pendant cette année-là, désireux de prendre avec eux (une minorité) des responsabilités au plan syndical, désireux de voir avec eux comment l'épanouissement d'une personne humaine est plus important que le bon fonctionnement d'une machine, réagissant devant toute intervention patronale destructrice de la personne humaine, me réjouissant avec eux quand, ensemble, quelques employés, conscients de la situation, nous avons réussi à provoquer un changement pour le mieux.

L'homme que je suis est prêtre, missionnaire, rassembleur, annon-
neur de la Parole de Dieu: tout ce que je vivais, c'est ma personne, en-

voyée par l'Eglise, qui le vivait pour une plus grande justice, pour une meilleure fraternité et un peu plus de solidarité dans le milieu. En faisant concrètement une action dans le milieu (particulièrement au niveau syndical), j'ai personnellement compris combien il est important que les chrétiens soient présents dans tout cela puisque j'ai pris conscience que le Seigneur y est présent (n'y a-t-il pas recherche d'une vie plus vraie?) mais qu'il faut le révéler, il faut manifester cette présence.

Ce travail, de corps et d'esprit, et cette mission diocésaine ont fait de moi un homme vraiment chanceux: même si j'ai ressenti un moment donné une manière de peur devant cette cellule d'un monde à construire (le Royaume à bâtir), j'ai vécu des moments formidables avec des gars et des filles (du shift de jour et du shift de soir) qui m'ont aidé à voir clair dans le cheminement vers une vraie libération. J'étais "dans la glaise" comme dit Jacques Grandmaison, j'ai vu noir, j'ai cherché l'amour avec des gars et des filles qui ont faim et soif de vivre le Sermon sur la montagne.

Tout ce que je viens de décrire, je n'ai pas voulu le vivre d'une façon isolée: personnellement, cependant, il me semble ne pas avoir assez réfléchi...

Pendant cette année-là, rares étaient les rencontres avec des personnes ou des groupements où, à un moment ou l'autre de la conversation ou de l'échange, la situation du prêtre au travail ne venait pas sur le tapis; la plupart du temps, par contre, non pour une réflexion mais pour une information.

Durant cette période à la manufacture de sacs en papier, une équipe de M.T.C. s'est mise en marche: trois couples de la paroisse Ste-Cunégonde et moi, nous nous sommes arrêtés pour réfléchir, et ma façon de procéder à l'usine a été éclairée par nos réflexions sur notre monde, celui du travail.

De plus, rencontres de la J.O.C. au niveau local, diocésain et national et participation à la semaine de formation de Duchesnay.

Au niveau de l'équipe presbytérale à laquelle j'appartenais, la réflexion s'est faite plus au niveau individuel que collectif, à cause de mes heures de travail (je finissais de travailler à une heure du matin).

Une rencontre réellement solide et conséquente au niveau du Conseil de Pastorale de la paroisse a permis de voir beaucoup plus clairement la mission de l'Eglise dans cette affaire.

Une fois ou l'autre, j'ai rencontré les trois communautés religieuses vivant sur le territoire de la paroisse: encore là, plus d'information que de réflexion — par contre, pour elles, il y a eu peut-être un "flash" sur la réalité de la vie en usine.

Après une assemblée du syndicat, nous nous sommes rassemblés une couple de gars, dans une taverne — il en est résulté une connaissance différente du prêtre, et de ce fait, une nouvelle façon de voir l'Eglise, une image qui correspond davantage à la réalité vécue de ces ouvriers.

Les rencontres avec Ugo Benfante (prêtre au travail, en usine) ont malheureusement été trop rares et trop dispersées: elles m'ont cependant permis de toujours mentionner à mes compagnons de travail que je ne suis pas une exception au clergé de Montréal.

Deux rencontres avec les gars de la Mission Pierre et Paul nous ont fait partager des préoccupations semblables, tout en solidifiant, pour moi, l'absolue nécessité du lien avec une communauté vraie de chrétiens, prêtres et laïcs

Tout cela peut sembler beaucoup; concrètement c'est très peu mais ça permet de prendre conscience que l'Eglise est bien en marche puisqu'il y a de ses membres qui vivent en fonction de la "libération des énergies" comme nous le disait Martin Roberge à l'occasion du Carrefour des aumôniers de J.O.C.

Au cours et à la fin d'une telle année, on ne peut pas faire autrement que de se poser un tas de questions, les unes plus délicates que les autres, les unes plus essentielles que les autres.

Il ne s'agit pas ici de lancer la pierre à qui que ce soit, mais je me suis demandé quelle sorte de chrétiens nous avons formés, comment nous les avons aidés à faire de leur vie un signe de Dieu, en somme comment nous leur avons révélé Dieu à ces hommes et ces femmes qui le connaissent d'une façon si déformée qu'ils croient davantage à un "dieu en haut" qu'à un "Dieu avec": — c'est à cause de tout cela peut-être qu'ils ne veulent pas se reconnaître membres de l'Eglise.

Dans cette même ligne, je me suis demandé quelles implications pastorales pouvait avoir mon travail en usine — j'y ai rencontré une centaine d'ouvriers qui, je suis convaincu, ne sont pas en lien avec l'un des prêtres de leur paroisse, ni même avec un chrétien engagé dans leur milieu de vie.

Pourquoi y a-t-il si peu de prêtres engagés en milieu ouvrier?

Les aumôniers d'écoles sont autrement plus nombreux que les prêtres en milieu ouvrier — ça me donne à me poser des questions sur les options de l'Eglise de Montréal.

Les ouvriers ont les yeux clairs, l'apparente richesse de l'Institution-Eglise est beaucoup plus visible que la Communauté de croyants partageant et mettant en commun tout ce qu'ils ont de bon: la façon de vivre des Fils de Dieu ne donne pas le goût de vouloir vivre comme eux... et pourtant les ouvriers veulent vivre une vie libérée.

Personnellement, je me suis demandé s'il me fallait être actif au plan syndical, au point de prendre des responsabilités qui, en temps normal, devraient être entre les mains de laïcs responsables et conscients de leur situation: à des moments bien déterminés, j'ai senti le besoin d'agir et, de fait, j'ai partagé des coups durs et des événements heureux avec des employés de l'usine, particulièrement avec ceux qui travaillaient sur le même shift que le mien, au niveau de la signature de la convention collective; j'ai aussi accepté des responsabilités qui m'étaient demandées, principalement au plan de la réflexion et de la sensibilisation.

Dans l'Eglise, on aura beau parler, si on ne fait rien ce sont des paroles en l'air: il faut absolument agir (toujours dans la ligne de l'évangile, n'acceptant pas la résignation et le "prie, ça va s'arranger"). Quelles sortes d'actions les membres de l'Eglise, personnellement et collectivement, ont-ils entreprises ou entreprennent-ils avec les ouvriers qui sont dans le trou?

Il y a aussi toute la liturgie de l'Eglise qu'il faut remettre en question: les lectures à la messe du dimanche, les célébrations froides et impersonnelles qui éloignent au lieu de rapprocher...

Et ces grosses bâtisses qu'on a sur le dos, ces presbytères de vingt chambres pour trois prêtres, ces églises immenses avec lesquelles on ne sait pas quoi faire...

17 octobre 1970

*Nous voulons remercier
ceux qui nous ont encouragé
à l'occasion
du 20^e anniversaire de la revue.*

LA DIRECTION



JOSEPH ELIE LTEE

Huile à chauffage et brûleurs

SERVICE JOUR ET NUIT

GASTON ÉLIE, PRÉSIDENT

1440 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 107, P.Q.

Tél.: 861-9555

P. L. TURCOTTE

Confection et Réparations
MARCHAND DE FOURRURES

464, De la Chapelle, QUÉBEC

Tél.: 524-1030

rassembler

Un nouveau guide d'animation liturgique et communautaire publié par l'équipe de *Prions en Eglise* avec la collaboration d'équipes liturgiques.

Une idée, une image, un message pour chaque dimanche de l'année.

Trente-six pages abondamment illustrées comprenant des canevas d'homélies pour tous les dimanches et fêtes de l'année, des reportages et réflexions sur les réalisations liturgiques et communautaires, les modes et instruments d'animation visuels et audio-visuels, etc.

Rassembler paraît 6 fois l'an. L'abonnement annuel: \$6.50

Abonnez-vous et abonnez chaque membre de votre équipe liturgique à *Rassembler*, expédié à domicile sur requête.

Je désire m'abonner à *Rassembler* pour un an pour deux ans, au prix de \$6.50 l'abonnement annuel, de même que les personnes dont vous trouvez la liste ci-jointe.

NOM _____

RESPONSABILITE _____

DIOCESE _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

SIGNATURE _____



NOVALIS

Université Saint-Paul, 1, rue Stewart, Ottawa, Ontario



STEINBERG

Au service de la famille canadienne depuis 1917



Hommages



Rimouski, Qué.

Tél.: 723-1212

LE SALON DE BEAUTÉ POUR L'AUTO



G. LEBEAU Ltée

5940, rue Papineau
Montréal, Tél.: 273-8861

400 St-Vallier, Est
Québec, Tél.: 522-6816

1690, boul. Labelle
Chomedey, Tél.: 688-2751

6270, Upper Lachine
Montréal, Tél.: 489-8221

405 ouest, Curé Poirier
Jacques-Cartier, Tél.: 677-9136

Toits — Housses — Nettoyage intérieur — Rembourrage — Vitres

Produits Shell Oil Company

Produits General Tire & Rubber Company

La Compagnie distributrice du Saint-Laurent Ltée

Entrepôt, Bureau, RIMOUSKI-EST

Tél.: 723-7273

F.-X. DROLET INC.

Atelier de mécanique et fonderie
Spécialité: ascenseurs

QUÉBEC, 245, rue Du Pont

Tél.: 522-5262

MONTRÉAL, 2111, boul. Henri-Bourassa est

Tél.: 389-2258

BERNARDIN FRÈRES Inc.

COURTIERS D'ASSURANCES AGREES

Maurice Bernardin, C.D'A.A.	Claude Bernardin, C.D'A.A.
Jean-Louis Bernardin, C.D'A.A.	Raymond Bernardin, C.D'A.A.
Pierre Bernardin, C.D'A.A.	René Couillard, C.D'A.A.
Jacques Thériault, C.D'A.A.	Claude Audren, C.D'A.A.



715, Carré Victoria, suite 410

Tél.: (514) 845-6257

MONTREAL 126

Laboratoire DU-VAR Inc.

Manufacturier de cosmétiques et de parfumerie

NOUVELLE ADRESSE

1004 PORT-ROYAL EST

MONTREAL 358

Tél.: 388-8602

BYTOWN LUMBER CO. LTÉE LTD

Georges Bonhomme, Gérant

1021, Chemin Cyrville, Ottawa 7

OVERNITE EXPRESS LIMITED

Ottawa — Hull: 777-4301

Montréal — Toronto — Hamilton — Hawkesbury — Buckingham
— St-Jérôme — Maniwaki — Shawville — Pembroke

"LARGE OR SMALL WE HAUL IT ALL"

Ce n'est pas en tournant le dos
à la famille d'aujourd'hui,
mais en essayant de localiser
la cause réelle des problèmes familiaux
qu'on pourra les solutionner.
Une fois qu'on les aura localisés,
essayer de trouver des solutions,
mais des solutions qui évitent de mettre les familles
dans une situation de dépendance vis-à-vis la société,
vis-à-vis le gouvernement.
Or, selon moi,
la seule solution c'est que les parents,
en tant que citoyens d'un pays,
participent à la mise en place
d'une politique familiale. (page 143)

Philippe Garigue